

Verbe et la Cité Catholique (1946-1963)

Par Cyril Duchâteau

Cyril Duchâteau est professeur d'Histoire-Géographie et auteur d'un mémoire de D.E.A. consacré à la Cité Catholique et à l'Office international des œuvres de formation civique et d'action *doctrinale* – puis *culturelle*, à partir de 1967 – selon le droit naturel et chrétien, en abrégé l'Office. *Verbe* était la revue éditée par la Cité Catholique.

Cet article reprend, en la complétant et en la corrigeant sur certains points, une conférence donnée en 2009 dans le cadre des Journées Jean Vaquié (journées d'études organisées près de Nantes chaque année depuis 2004 au mois de juillet ¹).

Le Sel de la terre

Introduction

LA REVUE *VERBE* et la Cité Catholique se donnent pour but de former une élite catholique travaillant à la restauration d'un ordre politique et social chrétien. Elles sont animées par Jean Ousset, né le 28 juillet 1914 et mort dans la nuit du 19 au 20 avril 1994 ².

Durant l'entre deux guerres, celui-ci fait la rencontre de l'abbé Choulot, curé de Montalzat, dans le Bas-Quercy, qui lui enseigne les bases de la doctrine sociale de l'Église et lui recommande un certain nombre d'ouvrages (l'abbé Choulot avait réuni une documentation abondante, afin de mettre sur pied une sorte d'école de cadres de l'*Action Catholique*). De 1942 à 1944, Jean Ousset est le chef du bureau d'études de *Jeune Légion*, rattachée à la *Légion Française des Combattants*. Il est également l'un des principaux rédacteurs du bulletin bimensuel de formation des groupes

¹ — Pour obtenir plus d'informations, ou pour acheter les enregistrements des sessions passées, écrire à « Journées Jean Vaquié », à l'adresse de la revue.

² — Sur la biographie de Jean Ousset, voir Raphaëlle de NEUVILLE. *Jean Ousset et la Cité Catholique*, (Bouère, D.M.M., 1998, 298 p.), p. 24-65.

légionnaires de jeunes, basé à Vichy, et intitulé *Jeune Légion* du 1^{er} novembre 1942 au 15 octobre 1943, puis *Bastions* du 1^{er} novembre 1943 au 1^{er} août 1944. Il écrit au cours de cette période deux brochures, dans lesquelles se trouvent en puissance les grands thèmes de son combat futur. La première s'intitule *Fondements d'une doctrine* et la seconde a pour titre *Histoire et génie de la France*.

« Qu'est-ce que la Cité Catholique ? » se demande le supplément au n° 70 de *Verbe* d'avril 1955. Et il répond :

Un organisme ayant pour but d'éclairer, susciter, animer, tout ce qui peut tendre à promouvoir une renaissance authentiquement française – donc catholique ¹ – dans l'ordre temporel : ordre des institutions politiques et sociales, ordre immense de ces choses qui nous intéressent plus particulièrement, nous laïcs, en tant que tels.

Les origines directes de cette œuvre remontent au 29 juillet 1946, date à laquelle Jean Ousset, Jean Masson et Denis Demarque fondent le Centre d'Études Critiques et de Synthèse ² et consacrent leur œuvre au Christ-Roi, en la basilique de Montmartre, et à Marie Reine du Monde, en la chapelle de la Médaille Miraculeuse. Rapidement des sympathies se manifestent : le dépôt principal des publications du Centre est installé aux Éditions du Cèdre, de l'abbé Luc. J. Lefèvre, fondateur de *La Pensée Catholique*, rue Mazarine ³. En 1949, le titre de Centre d'Études Critiques et de Synthèse étant jugé *sybillin* par Jean Ousset ⁴, celui-ci donne à son œuvre un nouveau nom : la Cité Catholique. Les dirigeants sont alors : MM. d'Andigné, de Beaulieu, Bourse, Chapelard, Doazan, Dujardin, Griffon, Guillaume, Muel, Ct de Penfentenyo, M. de Penfentenyo, Poitevin, B. et Y. de Pontfarcy, Populaire, Ousset. ⁵

En 1963, suite à de violentes campagnes de presse menées par les progressistes contre son œuvre, Jean Ousset juge bon de procéder à une réor-

1 — Jean Ousset aurait sans doute mieux fait, pour respecter l'ordre d'intention, d'écrire : « une renaissance authentiquement catholique et française ».

2 — Jean OUSSET publie à cette époque, sous le pseudonyme de Jean MARIAL, deux brochures : *Au commencement... Rappel de quelques principes et notions*, Salon de Provence, éd. du Verbe, 1946, 165 p., Collection « La Cité Catholique », série « Études historiques et doctrinales » (Le minimum de philosophie indispensable en politique) ; *D'où vient la France... Les origines de notre patrie*, Salon de Provence, éd. du Verbe, 1947, 220 p. collection « La Cité Catholique », série « Études historiques et doctrinales » (Reprise en partie des articles de *Bastions*).

3 — Jean OUSSET : « La Cité Catholique », dans *La Pensée Catholique* n° 225 de novembre-décembre 1986.

4 — Voir *Histoire de notre travail*. Entretien avec Jean OUSSET, du 20 mars 1970.

5 — D'après un document de 1949 intitulé « Plan d'organisation de la Cité Catholique », fourni à l'auteur par M. Maurice Muel. On remarquera que Jean Masson et Michel de Penfentenyo n'y figurent pas : ils sont en effet à cette époque très occupés, l'un par son imprimerie à Salon de Provence, l'autre par son travail aux affaires maritimes, à La Rochelle (le Commandant de Penfentenyo est son frère)

ganisation des structures : *Verbe* devient *Permanences*, la Cité Catholique s'appelle désormais l'Office international des œuvres de formation civique et d'action *doctrinale* – puis *culturelle*, à partir de 1967 – selon le droit naturel et chrétien, en abrégé l'Office. Il subsiste néanmoins après 1963 une association des *Amis de la Cité Catholique*, pour éviter un désabonnement des anciens à la nouvelle revue *Permanences*. Cette association est présidée par le comte Amédée d'Andigné, camérier secret de Pie XII.

Notre étude se limite à la période qui va de 1946 à 1963, c'est-à-dire à celle du Centre d'Études Critiques et de Synthèse, puis de la Cité Catholique au sens strict. La période suivante, qui est celle de l'Office, pourra éventuellement ultérieurement faire l'objet d'un travail analogue. Mais elle ne peut être traitée ici, en raison de l'étude critique approfondie qu'elle exigerait.

L'œuvre de Jean Ousset se développe dans un contexte apparemment peu favorable, mais qui, paradoxalement, l'a servie. En effet, après 1945, la France vit des transformations considérables : elle s'industrialise massivement et connaît une croissance sans précédent – celle des *Trente Glorieuses*. L'avènement de la société de consommation, consécutive à l'augmentation du niveau de vie et l'essor de nouveaux moyens de communication comme la télévision, provoquent une évolution des mœurs qui éloigne de plus en plus de Français de l'Église. Dans le même temps, pour conserver son vaste empire d'outre-mer, la France mène deux guerres, celle d'Indochine et celle d'Algérie, qui se soldent par deux échecs. Ceci explique que certains catholiques français, inquiets de cette décadence morale de la société ¹ et troublés par les progrès du communisme ², se tournent vers ceux qui leur proposent un modèle social, politique et religieux traditionnel. Bien sûr, la revue *Verbe* et la Cité Catholique ne sont pas les seules œuvres catholiques contrerévolutionnaires françaises des années 1950 et du début des années 1960. Il existe aussi d'autres revues, telles qu'*Itinéraires* de Jean Madiran ³, *L'Ordre Français* de Philippe Roussel ⁴, *Nouvelles de Chrétienté* de Dom Guillou ⁵, *La Pensée Catholique* de l'abbé Luc J. Lefèvre ¹, *Paternité-*

1 — Avec le développement des unions libres.

2 — A partir de 1945, le communisme installe sa domination totalitaire en Europe de l'Est, puis, à la faveur de la décolonisation, il s'implante en Asie du Sud et de l'Est et en Afrique. Il se développe également en Amérique latine.

3 — *Itinéraires*, revue mensuelle, directeur de la publication Jean Madiran, Paris, 1^{ère} série : 1956-1989.

4 — *L'Ordre Français*, revue mensuelle, directeur de la publication : Philippe Roussel, Paris, 1^{ère} série : 1956-1962. Cette revue travaille à définir une pensée politique fidèle aux valeurs traditionnelles et qui entend proposer des *solutions nationales aux grands problèmes de notre temps*.

5 — *Nouvelles de Chrétienté*, bulletin hebdomadaire d'information et de documentation, directeur de la publication : Dom Guillou, de l'abbaye bénédictine de la Source, Paris, 1956-1973 (voir Notamment le n° 299 du 30 mars 1961, qui contient un article intitulé : « La Cité Catholique »).

Maternité, puis *Défense du Foyer* de Pierre Lemaire ². Et, en ce qui concerne les organisations : l'Association universelle des amis de Jeanne d'Arc, présidée par le Général Weygand, les Chevaliers de Notre-Dame et le Mouvement Populaire du 13 Mai, de Robert Martel ³. Mais *Verbe* et la Cité Catholique sont, de fait, les plus structurées de toutes ces œuvres catholiques contrerévolutionnaires.

La question centrale que pose l'étude de la Cité Catholique est celle de la manière dont cette œuvre a su s'inscrire dans ce combat, le perpétuer, le développer et le renouveler par ses méthodes au cours de cette période charnière que sont les années 1950 et le début des années 1960, entre le bouleversement politique de la Deuxième Guerre Mondiale et le bouleversement religieux du concile « Vatican II ».

Pour tenter de répondre à cette question, nous montrerons que la revue *Verbe* et la Cité Catholique possèdent trois caractéristiques des organismes contrerévolutionnaires qui les ont précédées, à savoir la volonté de rétablir la Royauté politique et sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ en France et dans le monde, le souci de la rigueur doctrinale et la claire conscience du combat des deux étendards ; puis nous établirons que la revue *Verbe* et la Cité Catholique ont eu pour originalité d'insister sur la nécessité pour les laïcs catholiques de s'engager dans le combat temporel ; enfin, nous montrerons qu'en vue de la réalisation du but ultime qu'elles poursuivent – la Royauté politique et sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ – la revue *Verbe* et la Cité Catholique se lancent dans toute une série de combats concrets, sur la longue durée, complémentaires les uns des autres, à savoir la formation doctrinale de cadres catholiques à travers un travail en cellule recevant l'aide et l'appui d'un appareil central, complété par un effort d'harmonisation lors des congrès annuels, la constitution de réseaux pro-

1 — *La Pensée Catholique*, « Cahiers de Synthèse », revue bimestrielle fondée à Paris en 1946, publiée par les éditions du Cèdre, directeur de la publication : l'abbé Luc J. L. Lefèbvre, devise : *Cum Petro, in Christo*. — Jean Ousset recommande vivement cette revue aux animateurs : « Il faut (disons au moins : il faudrait) que nos amis lisent et fassent lire *La Pensée Catholique*. Ceux qui déplorent que *Verbe* ne soit pas assez ouvert aux grands problèmes actuels, trouveront dans cette belle revue ce complément indispensable. » (*Verbe* n° 33). Les prêtres rédacteurs à *La Pensée Catholique* ont, pour la plupart, été formés au Séminaire pontifical français de Rome, pendant la période 1904-1927, au cours de laquelle le supérieur était le R.P. Henri Le Floch, spiritain (1862-1950). Voir à ce sujet J. MAÎTRE : « Le catholicisme d'extrême-droite et la croisade anti-subversive » dans la *Revue française de sociologie*, 1961, II, 2, p. 111.

2 — *Paternité-Maternité*. Revue familiale au service des parents et des éducateurs, directeur de la publication : Pierre Lemaire, Angers. Devient en 1958 *Défense du Foyer*, Paris, 1958-1978.

3 — Voir à ce sujet la plaquette de Claude MOUTON : *Robert Martel. Un exemple de combat contrerévolutionnaire contemporain* (Argenteuil, Institut Civitas, 2009). Voir aussi Claude Mouton : *La Contrerévolution en Algérie. Le combat de Robert Martel et de ses amis* (Chiré-en-Montreuil, Diffusion de la Pensée Française, 1972, 675 p.) et Henry COSTON : « Le Mouvement populaire du 13 Mai », dans *Partis, journaux et hommes politiques d'hier et d'aujourd'hui* (Paris, Publications Henry Coston, 1960, 620 p.), p. 217-221.

fessionnels – militaires surtout – et d'un réseau d'amitié contrerévolutionnaire international, ayant l'appui localement de prélats conservateurs, au Vatican, dans les États latins et en France notamment.

***Verbe* et la Cité Catholique, des organismes catholiques contrerévolutionnaires**

La revue *Verbe* et la Cité Catholique possèdent les trois caractéristiques de tout organisme contrerévolutionnaire :

- a. la volonté de rétablir la Royauté politique et sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ en France et dans le monde ;
- b. le souci de la rigueur doctrinale ;
- c. la claire conscience du combat des deux étendards.

La Royauté politique et sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Jean Ousset ne cesse de rappeler que le but dernier de son action est la gloire du Christ, le Règne politique et social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en France et dans le monde ¹. Le titre de l'ouvrage fondamental diffusé par la Cité Catholique – *Pour qu'Il règne* – le dit clairement. Jean Ousset explique d'ailleurs dans cet ouvrage que la finalité de son œuvre, c'est « la formation de cadres, formation intensive d'un certain nombre d'hommes rayonnants, formation d'une élite, non caste orgueilleuse et fermée, mais troupe plus généreuse au service du règne social du Sacré-Cœur de Jésus ² ».

Les sujets des congrès annuels de la Cité Catholique sont également très explicites sur ce point. A partir de 1953, tous les congrès sans exception ont pour thème la Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ : ainsi, le congrès de Dijon de 1953 a pour thème : « La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ ou la religion, fondement de l'ordre social » ; celui d'Angers, en 1954 : « La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, royauté mariale » ; celui de Reims, en 1955 : « La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, règne de la vraie liberté » ; celui d'Orléans, en 1956 : « La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ et son apôtre

1 — Les responsables de la Cité Catholique se veulent catholiques et Français : « Nous sommes catholiques et Français, [...] ... en tant que Français, soucieux de l'avenir de notre patrie, nous avons le devoir de faire de la politique, ... en tant que catholiques, nous avons l'obligation de ne vouloir et de ne travailler que pour le triomphe de la seule politique qui soit, la seule vraie, la seule bonne : politique rigoureusement éclairée par la doctrine catholique et profondément « informée », autant dire : imprégnée, par le surnaturel. » (Supplément n° 3 au bulletin *Verbe*).

2 — Jean OUSSET, *Pour qu'Il règne*, Paris, La Cité Catholique, 1959, 920 p., p. 731.

parmi nous : sainte Jeanne d'Arc » ; celui de Poitiers, en 1957 : « Le règne social du Cœur de Jésus par l'unité des catholiques » ; celui d'Issy-les-Moulineaux, en 1959 : « Le règne social du Cœur de Jésus : la doctrine sociale de l'Église, seule "forme" de la charité politique » ; celui d'Issy-les-Moulineaux, en 1960 : « Le règne social du Cœur de Jésus : corps intermédiaires et civilisation ».

Le souci de la rigueur doctrinale

Les références doctrinales de la revue *Verbe* et de la Cité Catholique sont celles des papes des 19^e et 20^e siècles, qui, par leurs principales encycliques, ont explicité la doctrine politique et sociale de l'Église. *Verbe* et la Cité Catholique les mettent à l'honneur, en rééditant et en diffusant leurs encycliques telles que *Quas Primas* du 11 décembre 1925, de Pie XI, sur l'institution de la fête de la Royauté du Christ ¹.

Verbe et la Cité Catholique citent également abondamment les écrits des grands auteurs contrerévolutionnaires de la période contemporaine, clercs ou laïcs, tels que Louis Veuillot (1813-1883), le cardinal Pie (1815-1880) ² ou Mgr Delassus (1836-1921). Elles se réclament explicitement de cet héritage, le revendiquent et entendent le perpétuer et le transmettre ³.

Les dirigeants de la Cité Catholique ne veulent avoir d'autre doctrine que celle de l'Église de toujours, « claire en tous ses aspects », « obligatoire » et dont nul ne peut s'écarter « sans danger pour la foi et l'ordre moral ⁴ ». Pratiquement tous les manuels de la Cité Catholique sont revêtus de l'*Imprimatur*. Seule la revue *Verbe* en est exemptée, car selon le cardinal Feltin, « ce n'est pas la coutume en France de donner l'*Imprimatur* à des périodiques ⁵ ». Néanmoins, toutes les études doctrinales publiées dans *Verbe* par Jean Ousset et ses collaborateurs sont soumises à un cen-

1 — Lettre encyclique *Quas primas* de S.S. Pie XI instituant la fête de la Royauté du Christ, Paris, La Cité Catholique, 16 pages, tiré à part de *Verbe* n° 94. Les autres encycliques publiées et diffusées en tirés à part de *Verbe* sont, dans l'ordre de leur publication par la Cité Catholique (entre crochets, nous indiquons le numéro de *Verbe* d'où est extrait le tiré à part) : *Quanta Cura*, suivi du *Syllabus* de Pie IX [n°88], *Sapientiae Christianae* de Léon XIII [n°89], *Libertas* de Léon XIII [n°90], *Notre charge apostolique* (sur le Sillon) de Saint Pie X [n°91]. Sont également publiés d'autres « documents romains », à savoir « Pie XII et le droit pénal », ainsi que, toujours de Pie XII, « Sociétés mécanisées (Noël 1952) », « Pluralité des confessions religieuses devant la loi ».

2 — Voir Amédée d'ANDIGNE : « Le Cardinal Pie » dans *Verbe* n° 84 de juin 1957. De même, *Verbe* n° 94 de juin 1958 fait, sur une page entière, la publicité de l'ouvrage du chanoine CATTÀ : *La Doctrine politique et sociale du cardinal Pie*, publié aux Nouvelles Éditions Latines.

3 — Voir *Verbe* n° 38.

4 — Pie XII, le 29 avril 1945, aux membres du Congrès de l'Action Catholique italienne, parlant de la doctrine sociale de l'Église.

5 — Lettre du chanoine Maury à Jean Ousset du 5 janvier 1950 (voir le tiré à part de *Verbe* n°96, p. 24).

seur et ne sont publiées qu'après avoir reçu le *Nihil obstat*. Et, si la Cité Catholique n'a pas d'aumôniers, c'est-à-dire de prêtres officiellement délégués par la hiérarchie pour assurer le suivi spirituel de ses membres, en raison de l'hostilité d'une partie de l'épiscopat français de l'époque (en effet, il n'est pas possible, d'après le chanoine Maury, secrétaire du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, de donner un aumônier à la Cité Catholique car elle n'a pas été reconnue par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France ¹), elle a néanmoins des conseillers doctrinaux, c'est-à-dire des prêtres qui conseillent à titre privé des œuvres qui, sans être d'Église, se situent dans l'Église : ces conseillers doctrinaux, contrairement aux aumôniers, n'engagent pas la responsabilité de la hiérarchie. Les deux conseillers doctrinaux de la Cité Catholique sont, successivement : Dom Frénaud, moine de Solesmes et ancien condisciple de Mgr Lefebvre au Séminaire Pontifical Français de Rome ², puis Mgr Lusseau (1896-1973), doyen de la Faculté de Théologie d'Angers ³. Jean Ousset pousse le souci de l'intransigeance doctrinale et du caractère catholique de son œuvre jusqu'à envisager un temps de transformer la Cité Catholique en un institut séculier ⁴ – en 1959. Ce projet semble un moment pouvoir aboutir, mais Jean Ousset y renonce au dernier moment, sur les conseils avisés de Mgr Philippe (1905-1984), dominicain français résidant à Rome et devenu par la suite cardinal et préfet de la congrégation pour les Églises orientales, qui déclare en substance aux dirigeants de la Cité Catholique :

Si vous devenez institut séculier, vous dépendrez pleinement du droit canonique. C'est-à-dire que dans les diocèses où l'évêque ne souhaitera pas votre présence, vous n'aurez pas, devant Dieu et devant les hommes, le droit d'exister. Si vous restez au contraire au plan civique et tout naturel, qui est au fond le vôtre, celui où l'on a le plus besoin de vous, votre titre et votre conscience de catholiques vous imposeront, certes, d'être toujours respectueux et délicats envers les évêques qui ne vous aiment pas ; reste que, devant Dieu et devant les hommes, vous n'en aurez pas moins le droit d'exister et d'agir. A condition de bien comprendre la nature et, partant, les limites d'une entreprise comme la vôtre, je ne pense pas que vous puissiez avoir d'ennuis graves en vous engageant désormais

1 — Lettre du chanoine Maury à Jean Ousset du 5 janvier 1950 (voir le tiré à part de *Verbe* n°96, p. 24).

2 — Voir R.P. J.-J. MARZIAC (Missionnaire d'Afrique). *Des évêques français contre Mgr Lefebvre*, Escuroles, Fideliter, 1989, 157 p., p. 142.

3 — Voir « Un entretien avec M. Jean Ousset (Paris, 25 janvier 1968) », dans Gérard GALLIENNE, *Architecture de la Cité Catholique, Etude d'un Mouvement Catholique Contre-Révolutionnaire*, Université de Bordeaux, Institut d'Etudes Politiques, Année 1967-1968, 163 p., p. 10. — Mgr Henri Jean-Baptiste Louis Lusseau (1896-1973) fut, en 1946, l'un des quatre fondateurs (avec les abbés Victor-Alain Berto, Luc J. Lefèvre et Alphonse Roul) de la revue *La Pensée catholique*.

4 — « L'institut séculier est un institut de vie consacrée où les fidèles vivant dans le monde tendent à la perfection de la charité et s'efforcent de contribuer surtout de l'intérieur à la sanctification du monde » (*Codex Iuris Canonici* de 1983, canon 710).

dans cette voie. Quant à nourrir l'espoir de trouver le chemin sans ronces et sans épines, vous savez assez que cette prétention serait indigne d'un chrétien ¹.

Les chefs de la Cité Catholique parviennent à conserver cette rigueur doctrinale en maintenant des liens étroits d'amitié avec des congrégations d'esprit traditionnel.

Ils ont ainsi des liens suivis avec le carmel de Lisieux (en 1951, Mère Agnès fait prier le carmel pour la Cité Catholique ²), avec le monastère bénédictin de Solesmes par le maître des études Dom Frénaud (la Cité Catholique diffuse les travaux de Dom Paul Nau intitulés : « Une source doctrinale : les encycliques » et « Le magistère pontifical ordinaire »), avec celui de Fontgombault (Dom Roux - 1896-1962 - est présent au congrès de la Cité Catholique de 1958, il adresse une lettre d'encouragement aux dirigeants de la Cité Catholique à l'occasion du congrès de 1959 et prononce une allocution lors du congrès de 1960).

Les chefs de la Cité Catholique ont aussi des liens étroits d'amitié avec les Frères de Saint-Vincent de Paul ³, congrégation qui s'est développée en France, au Canada, en Haute-Volta, au Brésil et en Côte-d'Ivoire, et qui possède une forte tradition contrerévolutionnaire interne. Les Frères de Saint-Vincent de Paul apportent un soutien actif à la Cité Catholique : en 1956, au congrès d'Orléans, une messe est célébrée par le R.P. Dugast, assistant général des Frères ; en 1957 et 1958, aux congrès de Poitiers et de Reims, le R.P. Merle, supérieur du scolasticat, puis supérieur provincial de la congrégation, est présent.

Mais, c'est avec les Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi que les liens d'amitié et de collaboration sont les plus profonds. La congrégation des C.P.C.R. est fondée en 1928 par le père Vallet, ancien jésuite espagnol. Elle est établie en France, où elle a son siège à Chabeuil dans le Dauphiné. Elle est établie également en Espagne, en Suisse, en Italie et en Argentine, c'est-à-dire dans la plupart des pays où la Cité Catholique a des groupes affiliés. Elle se consacre à la conversion et à la sanctification des hommes adultes par la prédication en cinq jours des *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola selon la méthode antilibérale et contrerévolutionnaire du père Vallet. Ses liens avec la Cité Catholique sont étroits : un grand nombre d'amis de la Cité Catholique font des retraites fermées à Chabeuil ; Jean Ousset lui-même effectue sa première retraite chez les C.P.C.R. en mai

1 — *Permanences* n° 146 de janvier 1978, p. 8.

2 — Voir la conférence de Maurice MUEL d'avril 1993, cassette n°1.

3 — Cette congrégation a été fondée à Paris en 1845 par Jean-Léon Le Prévost (1803-1874), aidé de Clément Myionnet (1812-1886) et Maurice Maignen (1822-1890) pour soulager la misère des pauvres et les ramener à la foi, en travaillant à la réorganisation de la société selon des principes chrétiens. Sur Maurice Maignen, nous renvoyons à la conférence de M. Hugues Bousquet (6^e Journées Jean Vaquié, de juillet 2009) : « Maurice Maignen (1822-1890), père du mouvement social catholique. »

1944, à Saint-Bonnet-de-Valclérieux, dans le Dauphiné ¹. Par ailleurs, *Verbe* n°64 d'août-septembre 1954 publie un long article du T.R.P. Jean Terradas, supérieur général des C.P.C.R.

Une claire conscience du combat des deux étendards

Grâce à la spiritualité ignacienne développée au sein de l'œuvre et grâce aux ouvrages qu'elle publie et qui constituent un véritable *corpus* doctrinal, les lecteurs de *Verbe* et les amis de la Cité Catholique ont conscience qu'ils sont en guerre (« Nous faisons la guerre », se plaît à répéter Jean Ousset ²), que le monde est le lieu d'un combat permanent, depuis les origines, entre d'un côté les forces du mal et de l'autre celles du bien.

Ils ont conscience qu'il existe un ordre de la Cité voulu par Dieu, à connaître et à défendre, basé sur la loi morale naturelle ³ et ordonné à la Royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ ⁴.

Dans cet ordre politique et social chrétien, la famille est la cellule de base de la société. Elle est même le fondement de l'ordre social.

Les corps intermédiaires représentent, au sens strict, les divers groupes sociaux qui se situent entre la famille et l'État. Certains sont fondamentaux, c'est-à-dire nécessaires à la vie de l'homme en société – c'est le cas des communautés locales et des corps professionnels –, d'autres sont secondaires, c'est-à-dire simplement utiles à la vie sociale – c'est le cas des associations. L'existence de ces corps intermédiaires, fondamentaux ou secondaires, constitue la meilleure garantie des libertés personnelles : ils permettent en effet d'éviter que l'État ne prenne en charge la totalité de la vie sociale.

L'État est l'organisation politique de la société. Ce terme n'est pas synonyme de ceux de patrie et de nation. C'est même, selon l'enseignement des papes, une grave erreur que de les confondre. La patrie est en effet la terre des pères ; la nation, la communauté vivante des générations qui se transmettent et gèrent l'héritage matériel et spirituel de la patrie. L'État doit, autant que possible, être catholique. Dans cette perspective de la

1 — D'après Philippe BARBIER, C.P.C.R., *Le Père Vallet en mission avec les Exercices de saint Ignace pour les hommes adultes* (Versailles, éd. Saint Paul, 1996, 191 p., p. 138). Sur les C.P.C.R., voir aussi : Maurice CONAT, *François de Paule Vallet. 1884-1947* (Lyon, 1967, 75 p.) ; père Jean-Jacques MARZIAC, *Un grand convertisseur du 20^e siècle : le père François de Paule Vallet, fondateur des pères C.P.C.R.* (Caussade, Maison d'Exercices Spirituels Saint-Joseph, 1995, 361 p.) ; Arnaud de LASSUS : *Exercices spirituels et action civique selon le père Vallet, Action Familiale et Scolaire* n° 126 d'août 1996, p. 69-75.

2 — Voir François GOUSSEAU, supplément n°11 de *Verbe*, d'août-septembre 1957, p. 114.

3 — « La loi naturelle ! Voilà le fondement sur lequel repose la doctrine sociale de l'Église » (Pie XII, allocution du 23 octobre 1949). Rappelons que, selon la doctrine de l'Église, la loi morale naturelle est inscrite au cœur de tous les hommes.

4 — Comme le rappelle Pie XI dans l'encyclique *Quas Primas* du 11 décembre 1925.

défense de l'État catholique, *Verbe* et la Cité Catholique publient le discours du cardinal Ottaviani « sur le civisme chrétien », qui rappelle notamment que « la notion d'État catholique n'est pas le fait d'une doctrine pontificale aujourd'hui dépassée » (*Verbe* n° 130 d'avril 1962) ¹.

Les amis de la Cité Catholique ont conscience qu'il existe des forces qui menacent cet ordre politique et social chrétien et qui cherchent à le détruire de fond en comble. Ils désignent ces forces sous le terme de *Révolution* ², tout en sachant que cette Révolution peut se manifester sous des formes très diverses ³ : aux débuts de l'Église, elle est représentée par les sectes et plus particulièrement par la Gnose, doctrine philosophique prétendant concilier toutes les religions et en expliquer le sens profond par une connaissance ésotérique des réalités divines, communicable par initiation ; plus tard ce sont les Cathares qui en deviennent les promoteurs ; au 15^e siècle, elle a pour nom Cabale et Rose-Croix. Au 16^e et au 17^e siècles, elle s'identifie à la Réforme et à ses suites que sont le jansénisme, le quietisme et le gallicanisme. Puis aux 18^e, 19^e et 20^e siècles, la Révolution se confond avec la Franc-Maçonnerie, mère du libéralisme, du socialisme et du communisme. Les amis de la Cité Catholique savent aussi, grâce à *Pour qu'Il règne* de Jean Ousset, qu'il existe une « cinquième colonne » de la Révolution qui a réussi à gangrener l'Église elle-même et qui s'appelle tantôt le catholicisme libéral ⁴, tantôt le modernisme, tantôt le progressisme.

Les amis de la Cité Catholique entendent connaître et combattre cette Révolution. Ils savent qu'il n'existe pas de moyen terme et qu'on est soit d'un côté, soit de l'autre. Eux, bien évidemment, entendent de toutes leurs

1 — Contrairement à ce qu'affirme Jacques MARITAIN dans *Humanisme intégral* (1936). Jacques Maritain oppose en effet dans ce livre la « chrétienté médiévale » à la « nouvelle chrétienté ». Alors que, selon lui, la « chrétienté médiévale » était animée par l'idéal de la force au service de Dieu, la « nouvelle chrétienté » est désormais caractérisée par la séparation de l'Église et de l'État : toute religion et même l'athéisme, doivent, selon lui, avoir droit au même traitement de la part de l'État laïc. On le voit : cette conception des rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel – qui est celle de l'Église conciliaire actuelle – est à l'opposé de celle défendue par la doctrine traditionnelle de l'Église et les dirigeants de la Cité Catholique, qui réclament la restauration d'un État catholique, donnant la première place à la religion catholique. Pour combattre les idées funestes de ce Maritain d'après 1926, *Verbe* et la Cité Catholique publient la traduction française de l'ouvrage de l'abbé Jules MEINVIELLE, jésuite argentin. *De Lamennais à Maritain* (Paris, La Cité Catholique, 1956, 315 p. Réédition chez DMM, Bouère, 2001, 317 p.). Sur l'abbé Meinvielle, nous renvoyons à l'article de M. l'abbé KNITTEL, FSSPX (dans ce numéro du *Sel de la terre*) : « Un théologien de l'histoire : le père Julio Meinvielle (1905-1973). »

2 — *Verbe* n°86 d'octobre 1957 et l'ouvrage *Pour qu'Il règne*.

3 — Voir *Pour qu'Il règne*, *ibid.*, 2^e partie.

4 — « L'athéisme dans les lois, l'indifférence en matière de religion, et ces maximes pernicieuses qu'on appelle catholiques libérales, voilà, oui, voilà les vraies causes de la ruine des États et ce sont elles qui ont précipité la France. Croyez-moi ; le mal que je vous signale est plus terrible encore que la Révolution, que la Commune [1871] même ! J'ai toujours condamné le libéralisme catholique et je le condamnerai quarante fois s'il le fallait. » PIE IX, 18 juin 1871. Cette citation se trouve en exergue de *Verbe* n° 46.

forces se mettre du côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De ce fait, ils n'hésitent pas à se proclamer contrerévolutionnaires. En juillet 1954, l'éditorialiste de *Verbe* écrit : « Renier les principes de la Révolution qui inspirent toute la société moderne, telle est, à l'heure actuelle, la première exigence de salut public ». *Verbe* a eu pendant longtemps pour sous-titre : « ORGANE DE FORMATION CIVIQUE POUR LA CONTRE-RÉVOLUTION ». Et, dans *Pour qu'Il règne*, on peut lire : « L'ami de La Cité Catholique n'a qu'un devoir : diffuser et « faire passer » partout les principes de la Contre-Révolution »¹. Le Chapitre I de cet ouvrage s'intitule d'ailleurs lui-même : « Contre la Révolution ».

Pour les aider à mener ce combat de dénonciation de la Révolution et pour qu'ils aient les idées bien claires sur ce sujet difficile, *Verbe* et la Cité Catholique publient non seulement des ouvrages de synthèse tels que *Pour qu'Il règne* et *Le Marxisme-Léninisme*, mais encore des plaquettes, telles que la *Lettre des évêques italiens à leurs prêtres sur le laïcisme* (Paris, La Cité Catholique, 1960, 22 p.). Elles diffusent aussi des documents tels que des extraits de la *Lettre pastorale* de Mgr de Castro-Mayer « contre les pièges de la secte communiste » (*Verbe* n° 130 d'avril 1962). *Verbe* et la Cité Catholique insistent aussi sur l'erreur très grave du libéralisme. Ainsi, *Verbe* n° 74 fait paraître un article de Jehan de Saint-Chamas intitulé : « Le libéralisme, ruine de toute liberté et de tout droit » et *Verbe* n° 128 de février 1962 publie un dossier important sur « le libéralisme », réalisé par Michel Creuzet, et comportant des annexes aux titres très explicites : « Condamnations du libéralisme » ; « Un champion de l'anti-libéralisme : Don Félix Sarda y Salvany » ; « Illusions libérales sur le communisme ».

L'engagement des laïcs catholiques dans le combat temporel

La revue *Verbe* et la Cité Catholique insistent sur la nécessité pour les laïcs catholiques de s'engager dans le combat temporel. C'est là la spécificité de *Verbe* et de la Cité Catholique. Jean Ousset observe en effet, avec saint Alphonse de Liguori, que la conversion des âmes est beaucoup plus facile lorsque les institutions politiques et sociales sont favorables à l'Église et à son enseignement.

Si je parviens à gagner un roi, j'aurai plus fait, pour la cause de Dieu, que si j'avais prêché des centaines et des milliers de missions. Ce qu'un souverain,

¹ — *Pour qu'Il règne, ibid., p. 772.*

touché par la grâce de Dieu, peut faire, dans l'intérêt de l'Église et des âmes, mille missions ne le feront jamais ¹.

Importance du combat temporel pour le salut des âmes

Jean Ousset rappelle en effet que c'est au sein de la Cité que les âmes opèrent leur salut éternel : si les lois sont mauvaises, si elles rendent ardue et pratiquement impossible une conduite chrétienne conforme aux commandements du souverain législateur, des milliers d'âmes risquent de s'égarer et de se perdre ; si, au contraire les hommes sont placés dans un édifice politique et social tel que la voie du mal apparaisse ruineuse et la voie du bien heureuse et sage, les actes bons seront comme suggérés par le milieu même. Ainsi, grâce au secours de la loi civile, les hommes vivront plus aisément selon la loi éternelle, comme le rappelle le pape Pie XII, cité par Jean Ousset dans *Pour qu'Il règne* :

De la forme donnée à la société conforme ou non aux lois divines, dépend et découle le bien ou le mal des âmes, c'est-à-dire le fait que les hommes, appelés tous à être vivifiés par la grâce du Christ, respirent, dans les contingences terrestres du cours de la vie, l'air sain et vivifiant de la vérité et des vertus morales ou, au contraire, le microbe morbide et souvent mortel de l'erreur et de la dépravation ².

Donc, la charité ordonne aux catholiques de s'intéresser à l'organisation de la Cité.

Le rôle des laïcs dans l'établissement d'une atmosphère d'esprit chrétien

Si le domaine temporel présente une grande importance pour le salut des âmes, cela signifie qu'il existe une mission politique des laïcs catholiques, puisque la gérance de ce domaine relève de leurs compétences ³.

¹ — Saint Alphonse DE LIGUORI, cité par Jean OUSSET, *ibid.* p. 43.

² — Discours pour le 50^e anniversaire de *Rerum Novarum*, 1^{er} juin 1941, cité dans *Pour qu'Il règne*, p. 40.

³ — La distinction des deux pouvoirs, civil et religieux, est très ancienne. Elle repose sur la phrase de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » En 494, dans une lettre à l'empereur Athanase, le pape Gélase affirme : « Il y a deux principes par lesquels ce monde est régi principalement : l'autorité sacrée des pontifes et le pouvoir royal » (DS 347). Toutefois il ne faut pas oublier que des clercs peuvent intervenir dans les affaires publiques en raison de leur compétence dans ce domaine (voir l'exemple de Mgr Tiso dans *Le Sel de la terre* n° 71, p. 162), ou en raison des circonstances historiques, par exemple les évêques dans la Gaule chrétienne ; il ne faut pas oublier non plus que, dans un pays catholique, il existe une hiérarchie entre les deux pouvoirs, le

Mais cette mission politique, pour pouvoir se concrétiser, nécessite l'existence d'un pouvoir temporel du laïcat chrétien. Certes, autrefois, des mouvements catholiques tels que la Fédération Nationale Catholique du général de Castelnau¹ au cours de l'entre-deux-guerres, s'efforcèrent de remédier à cette situation en essayant de tenir le rôle du glaive matériel dont parle saint Bernard dans son Épître 256 (« L'un et l'autre glaive appartiennent à l'Église, à savoir le glaive spirituel et le glaive matériel. Mais celui-ci doit être tiré pour l'Église, celui-là par l'Église ; le premier par la main du prêtre, le second par celle du chevalier [...]. ») Mais aujourd'hui, remarque Jean Ousset, le laïcat catholique se voit empêché d'agir au temporel par des clercs qui désirent rester les seuls agents d'un pouvoir chrétien organisé. L'ordre chrétien est alors considéré comme relevant du seul pouvoir ecclésiastique.

Que faire ? s'interroge Jean Ousset. Le laïcat chrétien doit-il accepter de mener une action purement apostolique mandatée par les clercs ? Non, car cela reviendrait pour lui à ne pas exercer le pouvoir temporel qui lui est reconnu par la doctrine de l'Église. Doit-il à l'inverse mener une action politique sans faire aucune référence à l'enseignement du magistère ? Non plus, car cela reviendrait à nier l'autorité spirituelle de la hiérarchie et à établir une séparation entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, ce qui est l'erreur du laïcisme².

Une « œuvre auxiliaire » du combat civique

Pour rendre au laïcat chrétien son juste pouvoir temporel, Jean Ousset estime qu'il est nécessaire de mettre en place des œuvres telles que la Cité Catholique, affirmant clairement leur foi catholique et s'efforçant de diffuser et de faire appliquer la doctrine sociale de l'Église dans la Cité.

Catholiques, puisqu'elles auront pour but de travailler à la restauration de la royauté sociale du Christ, elles ne seront pas des œuvres pieuses, leur objet n'étant pas directement spirituel.

pouvoir civil devant être soumis indirectement au pouvoir religieux (voir le *De Regno* de saint Thomas d'Aquin, I, 1, c. 14 et 15).

1 — Sur la Fédération Nationale Catholique, voir le mémoire de maîtrise d'Histoire Contemporaine présenté en 1979 par Anne de Castelnau, petite-fille du général de Castelnau, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris X Nanterre, sous la direction de René Rémond. Voir également Cyril Duchâteau, *La Fédération Nationale Catholique dans le diocèse de Blois (1924-1939)*, avec préface de Jean-Marie Mayeur (Cahier n°8 de l'Association pour le tricentenaire du diocèse de Blois, 2001, 130 p.) et surtout Georges Viance, *La Fédération Nationale Catholique*, avec préface du T.R.P. Janvier, des frères prêcheurs (Paris, Flammarion, 1930, 279 p.) et René Rousseau, *Le Général de Castelnau et la Fédération Nationale Catholique* (Paris, F.N.C., 1936, 30 p.).

2 — Le laïcisme est l'attitude qui consiste à s'opposer systématiquement à toute influence de la religion dans la vie publique.

Politiques également, par le caractère de leurs méthodes, visant à un certain résultat temporel, elles ne seront pas non plus des œuvres d'action politique au sens étroit du terme. Jean Ousset refuse en effet d'admettre que les interventions directes dans l'actualité suffisent à elles seules à donner sa pleine efficacité au combat politique. Il pense au contraire qu'une formation profonde des esprits est un préalable indispensable au succès de tous ces efforts, par ailleurs admirables ¹.

Jean Ousset entend créer, avec la Cité Catholique cette œuvre si nécessaire ² à la reconstruction d'un ordre politique et social chrétien. Il précise bien cependant que la Cité Catholique n'est pas un parti catholique (Jean Ousset ne s'oppose pas *a priori* à l'existence d'organismes politiques s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église, mais il rejette l'idée d'un parti catholique unique, car fait-il remarquer, s'il se trompe, le catholicisme sera taxé d'erreur ; cette formule n'apparaît tolérable pour lui que dans les pays où une minorité catholique peut avoir intérêt à faire front pour éviter le pire). Elle n'est pas non plus pour lui une simple ligue monarchiste : « la Révolution saura fort bien à l'occasion se faire monarchiste, voire royaliste, sans cesser d'être pleinement elle-même », explique-t-il. Pour Jean Ousset, c'est moins la forme, républicaine ou monarchique, du gouvernement qui compte, que le fait que l'État soit catholique. Cela ne l'empêche d'ailleurs pas de rappeler que « la royauté, considérée en elle-même et dans ses caractères essentiels, soit le meilleur de tous les gouvernements ainsi que n'ont pas hésité à le proclamer, avec tant d'autres, saint Thomas et Pie VI ³. »

1 — Voir « La Cité Catholique », *Verbe* n° 113, p. 4.

2 — Attention, dans *Pour qu'Il règne*, Jean OUSSET parle au sujet de la Cité Catholique d'une « œuvre charnière ». M. Bonnet de Viller a montré, dans un article intitulé « La charnière et les deux glaives », publié dans *Sous la bannière* n°34 de mars-avril 1991, que cette expression est ambiguë. En effet, dans la Chrétienté, il n'existe que des œuvres relevant du pouvoir spirituel des clercs et des œuvres relevant du pouvoir temporel des laïcs, c'est-à-dire des œuvres religieuses et des œuvres politiques – ou sociales –, selon que le but poursuivi est immédiatement spirituel ou temporel. La Cité Catholique appartient clairement à la seconde catégorie, celle des œuvres politiques et sociales : c'est une œuvre de « politique chrétienne » (l'expression de « politique chrétienne » est utilisée par PIE XII dans son *Allocution* du 28 mars 1957 à un groupe de jeunes Allemands : « Vous êtes les partisans d'une "politique chrétienne", c'est-à-dire d'une politique dont les bases fondamentales sont les vérités ou les principes chrétiens (...). ») ou, autrement dit, une œuvre d'action civique catholique.

3 — *Notre volonté*, supplément à *Verbe* n°17. Bien entendu, les dirigeants de la Cité Catholique, comme la plupart des catholiques contrerévolutionnaires français, reconnaissent sans difficulté la supériorité du régime monarchique sur le régime républicain pour le bien commun. Une étude sur « les régimes et gouvernements » est d'ailleurs prévue (voir *Verbe* n°89 de janvier 1958, 4^e de couverture : « Enseignements à paraître ») et Amédée d'Andigné publie dans *Verbe* n°45 un article intitulé « *L'équivoque démocratique* », destiné à servir d'introduction à cette étude. Malheureusement, ce travail n'a jamais été réalisé par la suite, sans que l'on sache pourquoi. Nous sommes donc condamnés à des conjectures : une hypothèse possible est qu'étant donné la profonde division existant chez les monarchistes

La Cité Catholique est pour ses animateurs une « œuvre auxiliaire » du combat civique ¹. Cela signifie qu'elle n'a pas pour vocation à se substituer à d'autres organismes, ni à les fédérer, mais à apporter à leurs cadres une formation générale susceptible de rendre plus féconde leur action.

Nous ne nous présentons pas comme un nouveau mouvement. Nous ne sommes pas un parti. Nous sommes une amitié au service du vrai. A tous ceux qui militent déjà dans tel ou tel organisme, nous disons : restez-y. Attachez-vous seulement à diffuser dans ce milieu les idées que nous défendons ².

Les adversaires progressistes de Jean Ousset refusent d'admettre la légitimité de sa position et l'accusent de confondre religion et politique. Celui-ci leur répond que, si les catholiques ne doivent pas confondre politique et religion, ils ne doivent pas non plus les séparer ³.

Le problème est de savoir comment agir sur le plan civique en tant que catholique. Pour cela, il est nécessaire de dresser un tableau rapide des combats concrets de la revue *Verbe* et de la Cité Catholique pour un ordre politique et social chrétien.

Une série de combats concrets

En vue de ce but ultime qu'est la restauration de la Royauté politique et sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la revue *Verbe* et la Cité Catholique s'engagent dans toute une série de combats concrets, sur la longue durée, complémentaires les uns des autres :

- a. la formation doctrinale de cadres catholiques ;
- b. la constitution de réseaux professionnels ;
- c. la constitution d'un réseau d'amitié contrerévolutionnaire international, ayant l'appui localement de clercs et de prélats conservateurs.

Pour Jean Ousset, l'instauration d'un ordre politique et social chrétien ne peut s'accommoder d'un certain nombre de méthodes et de procédés intrinsèquement mauvais qui servent la *Révolution* même quand on pré-

français quant à la personne du roi à rétablir, Jean Ousset hésitait à s'engager dans cette voie, dangereuse pour l'unité de son œuvre.

¹ — Voir *Verbe* n° 113, p. 13 : « La Cité Catholique est une œuvre auxiliaire ».

² — Supplément n° 3 de *Verbe*.

³ — Comme le rappelle Léon XIII dans sa lettre *Cum multa* du 8 décembre 1882 :

« Certains ont l'habitude, non seulement de distinguer la politique et la religion, mais de les désunir complètement et de les séparer de telle sorte qu'ils ne veulent entre elles rien de commun et jugent inopportune toute influence de l'une sur l'autre. Ceux-là, en vérité, ne diffèrent pas beaucoup de ceux qui souhaitent que l'État soit constitué et administré en dehors de Dieu, créateur de toutes choses. » Jean Ousset aurait pu également répondre à ses détracteurs progressistes qu'eux-mêmes confondent christianisme et socialisme !

tend les employer contre elle. En d'autres termes, il ne saurait être question d'employer au service de la doctrine sociale de l'Église des moyens qui ne lui sont pas conformes. Parmi ces moyens ¹, Jean Ousset cite les appareils secrets. Jean Ousset refuse en effet de créer une « franc-maçonnerie blanche ² ». Pour justifier sa position, il rappelle que ce sont, non seulement la franc-maçonnerie et les sociétés anticatholiques qui sont interdites aux fidèles, sous peine de faute grave, mais encore toutes les associations qui exigent de leurs adeptes une obéissance absolue à des chefs occultes – *Instruction du Saint-Office* adressée aux évêques le 18 mai 1884. Mais Jean Ousset précise que la clandestinité fortuite où peuvent se trouver poussées certaines entreprises, en cas de persécution, ne tombe pas sous le coup des condamnations du magistère, parce que le secret n'y est dû qu'aux circonstances ³.

Il rejette aussi des méthodes qui sans être intrinsèquement mauvaises, lui paraissent peu efficaces ou insuffisantes pour la restauration d'un ordre politique et social chrétien, à savoir les grands rassemblements, conduisant les hommes à agir hors de leur cadre naturel de vie – familial, professionnel ou géographique -, et qui provoquent la démobilisation des énergies (d'acteur, on devient spectateur) et s'avèrent en définitive terriblement vulnérables (l'adversaire peut facilement concentrer ses attaques). Il se démarque donc de ceux qui ne conçoivent l'action qu'en terme de fusion de tous les organismes existants. Jean Ousset, de même sans le proscrire absolument, n'est pas favorable au recours à la force. Il ne considère pas qu'une action militaire soit illégitime en soi, puisque Pie XI et Pie XII n'ont pas craint de soutenir le premier « la reconquête de leur patrie par les armées catholiques et nationalistes espagnoles » [1936], le second « le coup de force héroïque de la Contre-Révolution hongroise ⁴ » [1956]. Il estime simplement que la force n'a jamais suffi, et ne suffira jamais par elle-même, à redonner la santé à une communauté sociale profondément touchée par la Révolution. En effet, explique-t-il, il faut prolonger « le combat par les armes » par un travail « dans les esprits ⁵ ».

Ces moyens écartés, Jean Ousset et son équipe proposent d'adopter une méthode d'action simple : « l'action capillaire ⁶ ». Selon lui, cette méthode consiste pour le chrétien à diffuser les principes de vérité dans son milieu

1 — Le mensonge, la calomnie, le vol et le meurtre en sont d'autres.

2 — *Pour qu'il règne*, 4^e partie, p. 599.

3 — *Ibid.*, 4^e partie, p. 601.

4 — *Pour qu'il règne*, 4^e partie, p. 596.

5 — « Autrement dit, si, dans les esprits, le travail n'est pas à moitié fait, si un certain nombre d'esprits, parmi les plus rayonnants, n'ont pas été gagnés sur l'ensemble du territoire pour pouvoir aider, soutenir au plan des idées, le combat par les armes, le succès est bien improbable..., et, même en cas de succès, celui-ci risque fort de n'être pas une victoire. On prend le pouvoir à midi, mais on commence à le perdre à midi cinq. » (...) *Ibid.*, 4^e partie, p. 597.

6 — *Ibid.*, 4^e partie, p. 611.

naturel, soit de façon personnelle en créant un cercle de travail appelé « cellule », soit de façon organique en créant des réseaux d'amitié contre-révolutionnaire, professionnels ou internationaux. Elle est dite capillaire parce qu'elle vise à renouveler le tissu social en l'irriguant grâce aux réseaux, comme le font les vaisseaux capillaires pour le corps humain.

La formation doctrinale de cadres catholiques

« La formation doctrinale est ce qu'il y a de plus nécessaire en France à l'heure actuelle » : cette citation de Pie XII ¹ se trouve répétée sur la couverture de tous les numéros de *Verbe*. Jean Ousset estime en effet que pour rétablir un ordre politique et social chrétien, il convient avant tout de revitaliser, aux postes qu'ils occupent, les vrais responsables des communautés naturelles, en leur redonnant une conscience claire de leurs devoirs. Ce travail ne peut être réalisé que par une petite élite d'hommes, que Jean Ousset appelle « Les Mille ² », parfaitement formés à la doctrine politique et sociale catholique.

De toutes les tâches qui s'offrent à la Cité Catholique, aucune ne nous a paru plus importante, plus urgente que celle de la formation d'une élite par l'organisation de réseaux étroits de cellules d'étude et d'action.

Travail de formation méthodique d'un certain nombre d'hommes rayonnants. Laïcs courageux et conscients de leurs responsabilités. Rien d'efficace et de vraiment profond n'a été fait, dans l'Histoire, sans cette formation préalable et intense de quelques uns ³.

Être un appareil efficace au service de cette élite de cadres catholiques, telle doit être selon lui l'ambition de la revue *Verbe* et des dirigeants dans la Cité Catholique. L'organisation de la Cité Catholique découle de cette volonté.

A la base, les lecteurs de *Verbe* sont invités à constituer des « cellules », petits groupes d'amis de deux à dix environ, soucieux d'établir sur leur patrie la Royauté politique et sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour cela se retrouvant, par affinité professionnelle ou géographique, aussi régulièrement que possible, autour d'un « animateur » pour étudier la doctrine politique et sociale de l'Église et les moyens de la mettre en œuvre. Ces cellules représentent pour Jean Ousset le cadre privilégié du combat civique. Elles ne sont rien d'autre selon lui que la normalisation des relations amicales. Le terme de « cellule » a été utilisé par le pape Pie XII lui-même, dans son *Discours au Deuxième Congrès Mondial de l'apostolat*

1 — Pie XII à M^{gr} Théas.

2 — Jean OUSSET, *Pour une doctrine catholique de l'action politique et sociale*, Paris, La Cité Catholique, 1961, 231 p., p. 68.

3 — Jean Ousset, tiré à part de *Verbe* n°96 de septembre-octobre 1958.

des Laïcs, le 5 octobre 1957 – discours prononcé en français – : « La “cellule” catholique », dit Pie XII, « doit intervenir dans les ateliers, mais aussi dans les trains, les autobus, les familles, les quartiers ; partout elle agira, donnera le ton, exercera son influence bienfaisante, répandra une vie nouvelle ¹ ». Les cellules de la Cité Catholique sont implantées dans toute la France, mais plus particulièrement à Paris, Marseille, Bordeaux, Saint-Étienne et Nantes. On en dénombre une petite cinquantaine en France en 1950 ². Elles se multiplient par division volontaire, lorsque le nombre de leurs membres devient supérieur à dix. Les membres d’une même cellule se réunissent chaque semaine pendant une heure et demie environ, en général le soir de 20 h 30 à 22 h. A chaque séance, qui commence et qui se termine par une prière, un membre de la cellule fait un exposé sur un sujet préparé à partir des dossiers de la revue *Verbe* ou d’un passage des ouvrages de synthèse doctrinale, écrits par Jean Ousset et ses collaborateurs ³. Les ouvrages étudiés sont *La Famille*, qui évoque le foyer comme fondement de l’ordre social, le problème du divorce, la question des familles nombreuses, des vieillards et du vote familial ; *Le Travail*, qui traite de l’importance respective et complémentaire de ces trois communautés que sont l’entreprise, le métier et la profession pour organiser l’économie ; *Le Marxisme-Léninisme*, qui analyse les procédés de la dialectique communiste ; *Pour une doctrine catholique de l’action politique et sociale*, qui développe l’essentiel des méthodes d’une action civique adaptée aux fonctions de chacun, les hommes, les instruments, les circonstances, le travail personnel et le travail en petits groupes ; ainsi que d’autres études spécifiques telles que : *Introduction à la politique* ; *Patrie-Nation-État* ; *Les Corps intermédiaires* ; *La Paysannerie* ; *Le Beau*, sous forme de fascicules brochés ou de numéros de *Verbe* à acquérir séparément. Les membres des cellules étudient surtout *Pour qu’Il règne*, ouvrage de base de la Cité Catholique, écrit par Jean Ousset, publié en 1959, avec notamment une lettre-préface de Mgr Lefebvre, alors archevêque de Dakar. Cet ouvrage de 920 pages comporte quatre parties intitulées « Le Christ-Roi », « Les oppositions à la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ », « Nos raisons de croire au triomphe de la Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ » et « Les exigences du combat pour une Cité Catholique ». *Pour qu’Il règne* constitue une véritable somme catholique contrerévolutionnaire.

Les cellules trouvent un appui, doctrinal et éventuellement logistique, auprès de l’appareil central permanent de l’œuvre, situé à Paris au 13, rue Mazarine, de 1946 à 1955, puis au 3, rue Copernic, de 1955 à 1963. » Cet appareil central est composé d’un comité de direction, qui donne

1 — Le travail de la Cité Catholique est un apostolat indirect, un apostolat au sens large.

2 — D’après *Verbe* n° 29 : « La vie de la Cité Catholique ».

3 — Pour plus d’informations sur le fonctionnement des cellules, voir *Pour qu’Il règne*, *ibid.*, p. 743-769.

l'impulsion et l'orientation ; d'un secrétaire général, qui dirige les services administratifs – librairie, abonnements, comptabilité – ; d'un bureau des réseaux, qui assure la liaison avec la province et contrôle l'activité des cellules. Cet appareil central propose des « cycles d'études doctrinales » hebdomadaires à l'Institut Catholique (21, rue d'Assas à Paris VI^e). Ainsi en 1951-1952, chaque mercredi à 20h45, ont lieu, en alternance, cinq cycles d'études : quatre sur des thèmes fixés à l'avance, « Introduction à la Politique », « Le Travail », « La Famille », « Rappel de quelques notions et principes », et un cinquième pour lequel le sujet et le nom du conférencier sont annoncés « en temps utile par convocation ». Un cours de cadres pour étudiants animé par Jean Ousset est également proposé, rue Madame à Paris¹. Enfin, des sessions régionales d'information sont organisées un peu partout en France, dans les locaux d'écoles catholiques ou de communautés religieuses², au cours desquelles les animateurs de la Cité Catholique présentent leur œuvre aux participants.

Un travail d'harmonisation de tous les groupes locaux se fait à l'occasion des congrès annuels – dix entre 1949 et 1960. Les congrès représentent une pièce maîtresse dans le dispositif de la Cité Catholique : ils sont en effet non seulement un moyen de mesurer le travail accompli, mais encore une façon d'insuffler aux isolés le courage civique nécessaire. Les congrès de la Cité Catholique se déroulent en France. Chaque jour, après la messe, les participants assistent à trois ou quatre conférences faites par des laïcs de la Cité Catholique. Le dernier jour du congrès est consacré à une promenade, par exemple à Avrillé pour le congrès de 1954 d'Angers, suivie d'un banquet permettant aux congressistes de faire plus amplement connaissance. Le premier congrès a lieu en 1949 à Saint-Étienne : une vingtaine d'amis s'y retrouvent pendant quatre jours. Très vite, les congrès prennent de l'ampleur : l'année suivante à Bordeaux, on dénombre une soixantaine de participants ; du 14 au 16 septembre 1951, à Marseille, près de cent ; du 11 au 14 juillet 1953 à Dijon, cent cinquante ; du 3 au 6 septembre 1954, à Angers - trois cents ; du 14 au 17 juillet 1955, à Reims, quatre cent cinquante ; du 13 juillet au 16 juillet 1956, à Orléans, sept cents ; du 13 au 16 juillet 1957, à Poitiers, huit cents ; en 1959³, à Issy-les-Moulineaux, mille deux cents ; en 1960 toujours à Issy-les-Moulineaux,

1 — Jean Ousset fait une conférence d'une heure ou une heure et demie, au cours de laquelle les étudiants présents prennent des notes. La semaine suivante, l'un des étudiants fait un bref résumé d'un quart d'heure, après quoi Jean Ousset fait un nouvel exposé [Voir Maurice Muel dans sa conférence prononcée à Avrillé le 29 avril 1993, cassette n°1].

2 — Par exemple à Metz, le dimanche 5 mai 1957, à la Maison des Récollets. Ces sessions régionales se déroulent toujours de la même façon : après la messe vers 8 h et le petit déjeuner vers 9 h, deux conférences sont prononcées le matin. Puis le déjeuner à lieu vers 12 h 30. L'après-midi, de 15 h à 18 h, deux nouvelles conférences sont prononcées, entrecoupées parfois d'un temps libre. La session se clôt par la récitation d'un chapelet, vers 18 h.

3 — Le congrès de 1958, qui devait avoir lieu à Bourges, est annulé en raison des événements d'Algérie (13 mai 1958). Voir *Pour qu'il règne, ibid.*, p. 727.

mille cinq cents. Des personnalités importantes y apportent leur soutien à l'action de Jean Ousset : c'est le cas du prince Xavier de Bourbon-Parme ¹, de l'amiral Auphan ², de l'amiral de Penfentenyo ³, du maréchal Juin, du général Weygand ⁴, du général Chassin, du général Touzet du Vigier, de l'académicien Henri Massis. Ces congrès annuels sont donc l'occasion pour les dirigeants de la Cité Catholique de rencontrer les responsables des autres œuvres catholiques contrerévolutionnaires françaises, afin éventuellement d'établir avec eux une certaine convergence dans les actions menées.

La formation doctrinale dispensée dans les cellules et lors des congrès n'est pas un but en soi : elle n'est qu'un moyen en vue d'une fin, qui est la restauration chrétienne de l'ordre social et des institutions politiques. Si la Cité Catholique s'efforce de donner une formation doctrinale aux hommes auxquels elle s'adresse, elle le fait pour les préparer à l'action. Jean Ousset et les dirigeants de la Cité Catholique entendent en effet mener « une œuvre d'enseignement ». Mais, précisent-ils : « Non enseignement doctrinal pour le seul plaisir de spéculer. Enseignement rigoureusement conçu en vue de l'ACTION ⁵. »

Dans ce domaine de l'action, Jean Ousset préconise la constitution de réseaux par professions, pour enraciner le travail de diffusion de la doctrine catholique dans le concret de la vie quotidienne.

1 — Né en 1889, chef d'une branche cadette de la Maison de Bourbon.

2 — Né à Alès en 1894, Paul Auphan entre à l'École Navale en 1911 et devient officier en 1914. Il fait une brillante carrière et entre comme Secrétaire d'État à la Marine dans le gouvernement de Vichy, fonction qu'il occupe jusqu'en novembre 1942. A partir de cette date, il est chargé par le maréchal Pétain de maintenir une liaison secrète avec Alger. Au début de 1944, il reçoit un ordre de mission du chef de l'État français pour rencontrer De Gaulle, en vue d'organiser la transmission légale du pouvoir après la libération du territoire. En 1946, il est condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Jusqu'en 1955, il vit en France dans la clandestinité, puis il se livre finalement à la justice qui le condamne à cinq ans de prison avec sursis. Il se consacre alors à des ouvrages historiques.

3 — Né à Brest en 1879, Hervé de Penfentenyo de Kervereuin est issu d'une des premières familles nobles de Bretagne. Il entre à l'École Navale à 18 ans, est nommé contre-amiral en 1931, vice-amiral d'escadre en 1939. Fait prisonnier par les Allemands, il est détenu au camp des officiers généraux à Koenigstein. Libéré en 1941, il rentre à Nantes et se rend fréquemment à Vichy en qualité de conseiller pour la famille du maréchal Pétain. Redoutant son influence, les Allemands le déportent à Torgau en 1943. Père de quatorze enfants, dont Michel de Penfentenyo, permanent à la Cité Catholique, il fonde en 1967 le R.O.C. — *Rénovation de l'Ordre Chrétien* — (*Itinéraires* n° 144 de juin 1970, p. 226-227).

4 — Sur la vie du général Weygand, voir l'article de Philippe Girard et Pierre Martin dans la revue *Civitas* n°35 de mars 2010.

5 — Voir *Verbe* supplément n°3 (1949).

La constitution de réseaux par professions

La multiplication des contacts individuels réalisés en cellule et lors des congrès annuels de la Cité Catholique doit permettre à terme la constitution de véritables réseaux d'amitié par états de vie : réseaux de jeunes (la Cité Catholique organise un camp pour jeunes dans le Jura en juillet 1958), d'enseignants, de médecins, de militaires, de commerçants, d'ouvriers – autour de Saint-Etienne notamment – de paysans – autour de Nantes et d'Angers en particulier – et de femmes. La création de ces organismes a pour but, non de supplanter les associations ou corps professionnels existant déjà, mais simplement de faciliter la diffusion et l'application de la doctrine de l'Église dans les divers milieux sociaux. Elle constitue une action sociale préparatoire à l'action politique.

Avec le réseau des enseignants et celui des médecins, le réseau le plus structuré constitué de 1946 à 1963 est le réseau militaire. La Cité Catholique diffuse ses idées dans le milieu militaire sous le pseudonyme de « Cornélius » (les dirigeants de la Cité Catholique étudient en particulier la question des rapports entre « Morale, Droit et guerre révolutionnaire » : voir *Verbe* n°91 de mars 1958, pp. 56-71). La période 1954-1962 est caractérisée par la diffusion des idées de Jean Ousset chez les anciens combattants d'Indochine ¹ et dans l'armée d'Algérie, notamment au 5^e Bureau d'Action Psychologique.

D'après Madeleine Garrigou-Lagrange ², le colonel Goussault, qui prend, vers la fin de 1956, la direction du Bureau d'Action Psychologique, son adjoint le lieutenant-colonel Feaugeas et le commandant Cogniet appartiendraient tous les trois à la Cité Catholique et diffuseraient activement *Verbe*.

D'autres officiers servant en Algérie sont fortement influencés par les idées de la Cité Catholique, comme le capitaine de chasseurs Gérard de Cathelineau (1921-1957) ³ ou le colonel Chateau-Jobert (1912-2005) ⁴. Le capitaine Gérard de Cathelineau est un descendant direct du chef vendéen du même nom. Contrerévolutionnaire de tradition, il rejoint la Cité Catholique en 1952 et écrit, en vue du congrès de Poitiers de 1957, une note qui paraît dans *Verbe* d'août-septembre 1957 (le capitaine de Cathelineau meurt au champ d'honneur en Kabylie, le 12 juillet 1957), sous la forme

¹ — Voir *Verbe* n° 78, d'août 1956: « De la Guerre d'Indochine à la Cité Catholique ».

² — *Revue Esprit* de novembre 1959.

³ — Voir aussi Michel GASNIER, o.p., *Un officier français : Gérard de Cathelineau*, Paris, N.E.L., 1960, 221 p.

⁴ — On trouve aussi dans ce réseau beaucoup d'intellectuels militaires : professeurs de l'École de Guerre, ingénieurs du génie maritime, spécialistes de l'ancien service géographique de l'armée. Voir J. MAÎTRE : « Le catholicisme d'extrême-droite et la croisade anti-subversive » dans la *Revue française de sociologie*, 1961, II, 2, p. 114.

d'un article intitulé « Le rôle d'un animateur en unité opérationnelle », dans lequel il déclare :

Disons tout de suite que créer des cellules de « La Cité Catholique » dans l'Armée, c'est (...) faire œuvre nationale (...).

L'Action psychologique dans l'Armée est à l'ordre du jour. Elle dispose d'un service officiel au ministère des Forces armées et son but essentiel est d'opposer à la foi marxiste une foi nationale. Or, il est devenu évident qu'il n'y a de fondement sérieux à cette foi nationale que dans un patriotisme authentique, prenant racine à la lumière des doctrines de l'Église. La Cité Catholique n'a pas d'autre but que de rayonner cette lumière. Elle est pour les cadres de notre armée et de notre jeunesse l'instrument providentiel qui ouvre à notre volonté toutes les espérances.

Il convient néanmoins de préciser à quelle rigueur de méthode doit s'astreindre l'animateur, généralement officier, pour (...) qu'il ne s'expose pas à la critique d'être le chef d'une minorité factieuse. (...)

- N'assister personnellement à aucune réunion de cellule, mais tenir quelques réunions d'apparence occasionnelle, avec celui ou ceux qui prendront à leur tour l'initiative de contacter deux ou trois camarades pour former une cellule (...)

- Fournir la documentation. (...)

- Etre très prudent, éviter les déclarations intempestives et en particulier toute allusion inopportune à l'existence de cellules.

Je ne pense pas qu'un plus beau champ d'action ait jamais été ouvert aux générations d'officiers.

La réalité d'un Corps de Doctrine irremplaçable, générateur d'enthousiasme et de Foi, est à notre disposition pour les moissons prochaines.

Dans son livre *Feux et lumières sur ma trace*, p. 245, le colonel Chateau-Jobert écrit de même :

Je fus grandement aidé, à l'époque, par une rencontre avec deux jeunes gens dont la formation idéologique était singulièrement solide alors que la mienne n'était que balbutiante. Nous nous retrouvions pour discuter de questions toutes neuves pour moi. Cette petite cellule de travail me paraissait un peu austère mais elle eut un résultat concret en me mettant en main un livre véritablement exceptionnel, de M. Ousset : *Pour qu'Il règne*.

Constitution d'un réseau contrerévolutionnaire international

Les dirigeants de la Cité Catholique s'efforcent également de constituer un réseau d'amitié contrerévolutionnaire un peu partout dans le monde. A partir de la fin des années cinquante, la Cité Catholique s'implante hors de la France métropolitaine, en Afrique française, dans les pays de langue française, et dans les pays latins surtout. Des cellules se créent ainsi au

Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Congo français et au Cameroun ¹. En mars 1957, une session de l'organisation se tient à Dakar ² ; en 1958, une vingtaine de délégués de l'Afrique française se rendent au congrès de Poitiers, où l'un d'eux, M. Nicolas Sané, Sénégalais et membre d'une cellule à Dakar, fait une conférence remarquée sur « L'Église et les civilisations africaines » ; en 1959, pour le 9^e congrès, le président de la République de Côte-d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, adresse un message de soutien aux dirigeants de la Cité Catholique : « Permettez-moi, avec mon salut enthousiaste, de vous exprimer, ainsi qu'à tous les congressistes, mon appui total dans votre action. » On trouve aussi des amis de la Cité Catholique en Belgique, en Suisse – à Martigny, dans le Valais en particulier – et au Canada français (Jean Ousset installe même pendant quelques temps – en 1962 – le siège de la direction internationale à Québec, au 40, rue de la Sainte Famille). On trouve également des sympathisants aux États-Unis, où existent des communautés de langue française, ainsi qu'au Portugal, en Espagne et en Argentine, où le français est alors une langue couramment parlée par l'élite. Très vite d'ailleurs, une *Ciudad Católica* se crée à Madrid et à Buenos-Aires, sur le modèle de la Cité Catholique française ³. Des contacts sont établis en outre en Irlande et surtout au Royaume-Uni, avec l'Écossais Hamish Fraser (1913-1986), ancien communiste converti au catholicisme ⁴, qui défend la Cité Catholique injustement attaquée en France par les progressistes, dans un article du *Scottish Catholic Herald* du 30 mars 1962 (voir *Verbe* n°131 de mai 1962, p. 166).

Ce développement international est rendu possible grâce au soutien de prélats conservateurs et du pape Pie XII lui-même ⁵.

En effet, chaque année à partir du congrès de 1954, la Secrétairerie d'État du Vatican adresse un télégramme à la Cité Catholique lui faisant part de la bénédiction du Saint-Père. Les 12 janvier et 28 juin 1956 paraissent dans *L'Osservatore Romano* deux articles élogieux sur la Cité Catholique

1 — Voir « *Faut-il organiser la Cité Catholique en Afrique Noire ?* », rapport de Michel de PENFENTENYO sur son voyage au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Dahomey et au Cameroun. Voir aussi R.P. J.-J. MARZIAC (Missionnaire d'Afrique) : « Le mécontentement de certains évêques français à l'égard de S. Ex. Mgr Lefebvre n'a-t-il pas commencé en 1959 à Dakar avec l'affaire de la Cité Catholique ? » dans *Des évêques français contre Mgr Lefebvre*, Escuroles, Fidéliter, 1989, p. 145, 157 p.

2 — Voir *Verbe* n° 84 de juin 1957, p. 81.

3 — La *Ciudad Católica* argentine, est fondée en 1959, grâce au père Grasset, C.P.C.R. dont le premier engagement politique fut – comme pour Jean Ousset – « Jeune Légion » (voir *Lecture et Tradition* n°315-316, de mai-juin 2003, p. 12). Cette *Ciudad Católica* argentine édite une revue intitulée *Verbo* ; elle est dirigée par le professeur Carlos Alberto Sacheri, assassiné par les communistes en 1974 ; elle organise ses propres congrès, comme celui de Buenos-Aires en 1961, où se rend Jean Ousset (voir *Verbe* n°126 de décembre 1961, p. 21).

4 — Voir Philippe LEGRAND, *Merveilles opérées par le Cœur Immaculé de Marie*, Avrillé, Editions du Sel, 2006, 45 p., p. 8-9 et 12-13.

5 — Voir *Relations de la Cité Catholique avec les personnalités, mouvements ou groupements contemporains*, Paris, La Cité Catholique, 1961, 38 p.

que. Depuis Rome, le cardinal Ottaviani, prosecretaire du Saint-Office manifeste également sa sympathie et son soutien vis-à-vis du travail effectué par celle-ci, en lui adressant des messages de félicitation, par exemple lors du 8^e congrès à Poitiers en 1957 ¹ :

J'ai appris avec la plus vive satisfaction que les dirigeants de la Cité Catholique ont trouvé un accueil bienveillant et un encouragement paternel auprès de Votre Excellence ² pour l'organisation de leur prochain Congrès. [...]

Je souhaite donc que ce Congrès, confié à un guide si sûr, animé par des chrétiens si soumis aux autorités de l'Église et si désireux de servir les intérêts du Christ-Roi, porte les fruits les plus abondants et contribue efficacement au règne du cœur de Jésus en France et dans le monde.

En Espagne, Mgr Morcillo, archevêque de Saragosse, et Mgr Gurrupide, évêque de Bilbao, préfacent la traduction espagnole de *Pour qu'Il règne*. Mgr Morcillo écrit notamment :

La Cité Catholique n'est pas un parti politique ; ce n'est pas non plus une pieuse association. C'est un creuset d'idées chrétiennes [...]. A ces hommes, qui comme ceux de la Cité Catholique cherchent ainsi le royaume de Dieu et essayent de rendre effective la consécration du monde à son Créateur, nous ne pouvons refuser nos plus sincères applaudissements.

La *Ciudad Católica* d'Espagne reçoit également des lettres d'encouragement du cardinal archevêque de Séville, des archevêques de Valence, Pampelune, des évêques de Léon, Tarragone, Almería, Zamora, Solsona, Ávila, des évêques auxiliaires de Tolède, Madrid, Burgos.

Au Portugal, c'est le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, qui soutient la Cité Catholique. En Argentine, le cardinal Caggiano, archevêque de Buenos-Aires, préface la traduction du *Marxisme-Léninisme*. Il écrit notamment :

Je suis heureux de présenter le *Marxisme-Léninisme* de Jean Ousset, fondateur en France de l'œuvre de la Cité Catholique et rédacteur de la revue *Verbe*, dans le cadre de ma patrie, à tous mes concitoyens de l'Amérique hispanique. C'est une heureuse idée que de l'avoir édité à l'intention des lecteurs de langue espagnole, ainsi que l'ont fait les membres de la *Ciudad Católica* de Buenos-Aires.

Mgr Castellanos, archevêque de Córdoba, Mgr Raspanti, évêque de Morón, Mgr Di Pasquo, évêque de San Luis, Mgr Muhn, évêque de Jujuy envoient aussi des messages de soutien à la *Ciudad Católica* d'Argentine ³.

Au Brésil, Mgr de Castro-Mayer, évêque de Campos ¹, autorise la Cité Catholique à rééditer sa *Lettre pastorale sur les problèmes de l'apostolat moder-*

1 — L'essentiel des messages de bénédiction, de félicitations, de soutien et de sympathie en provenance du Vatican se trouve dans *Pour qu'Il règne, ibid.*, p. 777-784

2 — Le Cardinal Ottaviani s'adresse à Mgr Vion, évêque de Poitiers.

3 — Publiés dans *Verbe* n° 106, page 116 et sq.

ne - *Catéchisme des vérités opportunes qui s'opposent aux erreurs contemporaines*², et Mgr de Proença-Sigaud, évêque de Jacarezinho, écrit dans sa *Lettre à la Cité Catholique* de septembre 1954 :

[...] Vos groupes d'études de la Cité Catholique me remplissent de joie et d'espérance. Je vous félicite d'avoir trouvé une formule qui correspond justement à la nature de votre travail. Vous vous situez dans cette zone intermédiaire entre le champ d'apostolat de la hiérarchie et le monde profane. De la hiérarchie, vous recevez la doctrine. Du monde profane, vous recevez les formes concrètes de l'existence et de ses multiples problèmes. [...]

Nous désirons que des laïcs bien formés prennent l'initiative de créer dans notre diocèse, hors des cercles de l'Action Catholique, un mouvement semblable au vôtre pour que, de même ici, nous ayons une élite qui donne une physiologie temporelle à l'éternel message du Christ.

Je félicite la France d'avoir, une fois de plus, créé la formule précise pour résoudre ce délicat problème et prie la très sainte Vierge qu'elle bénisse vos efforts et multiplie votre nombre pour que les ombres de la Révolution, dans votre belle patrie, se retirent d'ici peu devant les lumières de l'Évangile.

En France, même si certains évêques se montrent hostiles à la Cité Catholique³, un certain nombre d'entre eux apportent leur appui discret à l'œuvre de Jean Ousset. A partir de 1950, cinq évêques courageux acceptent de constituer un comité de patronage de la Cité Catholique : il s'agit de Mgr Marcel Lefebvre⁴ alors archevêque de Dakar, de Mgr Marmottin, archevêque de Reims, de Mgr Harscouët, évêque de Chartres, de Mgr Robin, évêque de Blois et de Mgr Chappoulie, évêque d'Angers.

1 — Né en 1904 de parents allemands immigrés, Antonio de Castro-Mayer entre au petit séminaire à 13 ans et est ordonné prêtre à 24 ans. Il est ensuite nommé Vicaire général et assistant général de l'Action Catholique du diocèse de Sao Paulo, puis évêque de Campos. Remplacé contre son gré à la tête du diocèse de Campos en 1981, il participe aux sacres de 1988 avec Mgr Lefebvre. Il décède le 25 avril 1991, un mois après Mgr Lefebvre.

2 — Don Antonio de CASTRO-MAYER, *Lettre pastorale sur les problèmes de l'apostolat moderne* (1953) – *Catéchisme des vérités opportunes qui s'opposent aux erreurs contemporaines*, Québec, La Cité Catholique, sans date, 116 p. (« Instrument de travail précieux pour nos cellules », selon Jean OUSSET). Réédition : Éditions du Sel, Avrillé, 2006, 128 p., collection « Nos maîtres. »

3 — Ainsi, l'évêque de Strasbourg, Mgr Weber, déclare : « Un certain nombre de catholiques, dont nous ne suspectons pas les bonnes intentions, essaient, surtout dans les grandes villes, de constituer des groupes d'études de la Cité Catholique, par la diffusion d'un dossier de fiches intitulé *Verbe*. Ce mouvement d'idées n'a obtenu aucune reconnaissance officielle de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, aucune autorisation de l'évêque de Strasbourg. Il n'a donc aucun mandat pour se proposer, encore moins pour s'imposer au nom de la hiérarchie, du moins chez nous. Par ailleurs, il risque de nuire à l'Action Catholique telle qu'elle est organisée dans notre diocèse, et de semer la confusion dans les esprits. [...] » Cette déclaration, parue dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Strasbourg en janvier 1954, fait suite à l'intervention maladroite d'un curé du Haut-Rhin, qui, convaincu du bienfait de l'œuvre de Jean OUSSET, avait tout simplement supprimé l'Action Catholique dans sa paroisse au profit des cercles de la Cité Catholique.

4 — A ne pas confondre avec son cousin, Mgr Joseph Lefebvre, archevêque de Bourges.

Quelques autres manifestent à Jean Ousset leur sympathie en assistant aux travaux des congrès de la Cité Catholique : c'est le cas de Mgr Picart de la Vaquerie, évêque d'Orléans, de Mgr Rupp, évêque auxiliaire de Paris, de Mgr Vion, évêque de Poitiers, de Mgr Le Couëdic, évêque de Troyes, de Mgr Morilleau, évêque de La Rochelle.

L'évêque le plus favorable à la Cité Catholique est sans conteste Mgr Marcel Lefebvre : celui-ci, qui l'a connue par l'intermédiaire de Dom Frénaud¹, non seulement l'autorise à s'établir au Sénégal, mais encore lui adjoint un aumônier, le père Thiandoum (futur cardinal). En 1959, il adresse une longue lettre de félicitation aux dirigeants à l'occasion de la sortie de l'ouvrage *Pour qu'Il règne* :

Délégation apostolique de Dakar
Dakar, le 24 mars 1959

Chers Messieurs,

Il n'est pas nécessaire que je manifeste mes encouragements et ma sympathie à l'égard de votre association. Depuis que j'ai eu la satisfaction de connaître son but, ses désirs, ses réalisations, je les ai pleinement approuvés.

Je sais bien que des critiques sont faites à votre endroit : elles atteignent quelques détails d'expression, quelques personnes que l'on craint à cause de leur soi-disant attachement à certaines formes de politique ; et à ces objections, vous ne devez tenir compte que pour parfaire votre œuvre. Mais si ces jugements veulent atteindre les bases mêmes de votre pensée, de votre orientation, alors ils équivalent à des procès d'intention et à de pures calomnies.

Votre ouvrage *Pour qu'Il règne*, répondra à ces derniers par son souci d'être le fidèle interprète de la pensée et des messages des souverains pontifes. Vous redites avec tous les papes, et après Notre-Seigneur lui-même, « que votre règne arrive », vous voulez, avant tout, purifier les esprits de tout ce qui en eux et autour d'eux s'oppose à ce règne.

Suivant les objectifs désignés par les successeurs de Pierre, vous vous efforcez de mieux connaître les graves erreurs qu'ils dénoncent, afin de les détruire ; et le moyen que vous préconisez est parmi les plus efficaces : travailler à faire la lumière dans les esprits par petits groupes, en indiquant d'une manière précise la vérité à comprendre et à affirmer et l'erreur à combattre.

Redigere intellectum in obsequium Christi, dit saint Paul. C'est le premier travail ; le second, c'est-à-dire l'action, en fonction de cette soumission, se fera d'elle-même. Notre-Seigneur règnera dans la Cité, lorsque quelques milliers de disciples assidus de Notre-Seigneur et de l'Église seront convaincus, par la grâce et par leur effort intellectuel, de la vérité qui leur est transmise et que cette vérité est une force divine capable de tout transformer.

Aujourd'hui, c'est la vraie philosophie qui fait le plus défaut. Si, suivant les conseils de tous les papes du dernier siècle, les clercs et les laïcs eux-mêmes s'efforçaient de connaître la vraie philosophie thomiste, les vrais principes de

1 — D'après le père Marziac, dans *Des évêques français contre Mgr Lefebvre*.

l'éthique et de la sociologie, on ne ferait plus appel, dans les Constitutions, aux sacro-saints principes de 89, qui ruinent les notions fondamentales du droit, de la justice, méconnaissant la loi divine qui détermine le bien et le mal.

C'est pourquoi votre désir est excellent de remettre toutes ces notions salutaires dans les esprits afin que le Christ règne.

Je souhaite que vous puissiez bientôt préparer un livre résumant les principales pensées de celui-ci et adaptées au point de vue didactique à vos groupes d'Africains qui sont avides de vérité et de vérité religieuse. Les graves responsabilités qu'ils ont aujourd'hui demandent qu'ils aient des principes d'action exacts et cohérents, principes que seule la religion catholique détient.

Que le Christ-Roi et Marie, reine du monde, bénissent vos efforts afin que les gouvernants soumettent leurs esprits et les cœurs à leur règne d'amour.

Marcel Lefebvre

Archevêque de Dakar et délégué apostolique pour l'Afrique française

Cependant, à partir de 1962, l'attitude de l'épiscopat français change et se transforme en une indifférence prudente ¹. En effet, les progrès de la Cité Catholique au sein du catholicisme français provoquent l'inquiétude des milieux socialistes et libéraux, qui déclenchent une violente campagne de presse, en novembre 1961, après la révélation d'une prétendue « mise en garde » de l'épiscopat français contre la Cité Catholique qui n'est en fait que le résumé d'un rapport oral présenté à l'Assemblée des Cardinaux et archevêques de France en mars 1960. Ce document, qui exprime des réserves sur la Cité Catholique ², mais aussi des louanges et diverses observations, n'était en aucun cas destiné à la publication. Il était adressé aux évêques et à eux seuls. Néanmoins, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix* du 10 novembre 1961 et *France-Soir* du 11 novembre 1961, s'en emparent et l'utilisent pour accuser la Cité Catholique de compromettre l'Église dans le domaine politique, le but recherché par ces journaux étant de susciter une condamnation de la part de la hiérarchie. Cette campagne contre la Cité Catholique trouve son aboutissement dans la parution d'un petit ouvrage du père de Soras S.J. intitulé *Documents d'Église et options politiques. Points de vue sur Verbe et sur la Cité Catholique*, qui tente de faire la synthèse des critiques d'un point de vue théologique (l'auteur reproche en particulier à l'œuvre de Jean Ousset de faire « un usage quelque peu intempestif des documents pontificaux ³ ».) La réplique ne tarde pas. La Cité Catholique publie en novembre 1961 une *Lettre aux animateurs*, expliquant les réponses à apporter aux principales objections faites par ses adversaires, puis elle

1 — On est sous Jean XXIII et le Concile se prépare.

2 — Le principal reproche fait à la Cité Catholique est de concurrencer les mouvements d'Action Catholique là où elle est implantée.

3 — Alfred DE SORAS S.J., *Documents d'Église et options politiques. Points de vue sur Verbe et sur la Cité Catholique*, Paris, éditions du Centurion, 1962, 123 p. (*Que penser de la Cité Catholique ? Comment lire et citer les documents pontificaux ?*), p. 12.

répond point par point dans le numéro 129 de mars 1962 de *Verbe* aux attaques lancées contre elle. Jean Madiran, de son côté, publie une série d'études intitulées *La Cité Catholique aujourd'hui* dans *Itinéraires*, dans les numéros de mars à juillet-août 1962 ¹, destinées à réfuter l'argumentation du père de Soras.

Mais, dans la hiérarchie épiscopale française, seul désormais Mgr Marcel Lefebvre, maintenant archevêque-évêque de Tulle, a le courage d'adresser à Jean Ousset et à ses collaborateurs un message de soutien, le 4 mars 1962 ² :

Chers Amis,

La campagne de presse menée avec insistance contre votre association au cours de ces dernières semaines ne peut laisser indifférent aucun catholique droit et sincère. A plus forte raison, elle doit émouvoir ceux qui ont pour charge de sauvegarder la vérité et de faire croître la vie chrétienne.

Il me semble que je faillirais à la vérité et à l'amitié que je vous porte, si je demeurais silencieux alors que des personnes considérées comme dignes de foi, habituellement du moins, se permettent d'écrire publiquement contre vous et vos activités, en employant des arguments dénués de tout fondement sérieux et, qui plus est, sont contraires à la doctrine de l'Église.

Et le journal, considéré à tort ou à raison comme le porte-parole de l'Église de France ³, se permet d'ouvrir largement ses colonnes à cette odieuse campagne.

Le silence, dans ces circonstances, pour quelqu'un qui vous connaît, vous estime et qui est mis en cause nommément, est impossible, quand cette estime repose avant tout sur la parfaite conformité de votre activité avec l'esprit de l'Église et quand les souverains pontifes demandent avec insistance au laïcât de se pénétrer des principes de l'Église en matière politique, économique, sociale, et que vous orientez tous vos efforts dans ce sens. [...]

Il est bien juste que les laïcs catholiques se préoccupent de l'avenir de leur famille et vivent dans la hantise de voir leurs enfants grandir dans un climat de matérialisme, de laïcisme, d'athéisme. [...]

Tandis que cette ambiance ruine l'esprit surnaturel, l'esprit de prière, de renoncement, de générosité surnaturelle et partant l'éclosion des vocations sacerdotales et religieuses, on veut vous empêcher de rechristianiser la société. [...]

Prenez courage. Beaucoup d'âmes pieuses et généreuses vous aiment et vous admirent. [...]

1 — Jean MADIRAN, *La Cité Catholique aujourd'hui*, Paris, 1962, 208 p. Tiré-à-part d'*Itinéraires* n° 61, 62, 64 et 65. Depuis sa fondation en 1956, *Itinéraires* apporte son soutien à la *Cité Catholique* en publiant des articles prenant sa défense contre les attaques des progressistes. Jean Madiran avait notamment écrit en 1960 une « Lettre à Jean Ousset », publiée dans un tiré à part d'*Itinéraires* n°42, pour témoigner son entier soutien à celui-ci, accusé par une publication « catholique » d'être l'instigateur d'un complot contre la sûreté de l'Etat.

2 — Publié dans un supplément au n° 130 de *Verbe* d'avril 1962.

3 — Il s'agit du journal *La Croix*.

Enfin, prions, chers Amis, car c'est la prière qui vous donnera les grâces nécessaires pour continuer votre magnifique tâche dans un esprit toujours plus profondément attaché et soumis à notre sainte mère, l'Église catholique et romaine.

Puissent ces lignes vous apporter le témoignage et le réconfort de ma respectueuse et profonde sympathie.

Marcel Lefebvre
Archevêque, évêque nommé de Tulle.

Ce soutien de Mgr Lefebvre, qui manifeste la prudence religieuse et politique du grand prélat français, brise le processus de condamnation en marche.

Néanmoins, face à toutes ces attaques, et également en raison de la crise que subit la congrégation des C.P.C.R., à laquelle il est très attaché ¹, Jean Ousset décide alors de modifier le nom de son œuvre et de sa revue, à tort sans doute ².

C'est la fin de *Verbe* et de la Cité Catholique.

Conclusion

De 1946 à 1963, malgré les attaques extérieures, l'œuvre de Jean Ousset s'est maintenue. Combattue, menacée, entamée, elle n'a pas été détruite. De plus, grâce à la reconquête intellectuelle opérée par le travail de formation doctrinale en cellule, la Cité Catholique a redonné à la France les cadres catholiques laïcs qui lui faisaient défaut et elle est ainsi en partie parvenue à faire en sorte qu'un peu partout, dans les familles, dans les quartiers des villes et les villages, dans les innombrables réseaux dont se compose la société française, les forces révolutionnaires se heurtent dé-

¹ — Sur la crise chez les C.P.C.R., voir notamment Jean MADIRAN : *L'Obéissance selon Chabeuil*, second supplément au n° 145 de juillet-août 1970 d'*Itinéraires*. Rappelons que les pères RIVIÈRE et BARRIELLE transmettent dans les années 1970 le trésor des *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola prêchés selon la méthode du père VALLET à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X. Voir à ce sujet l'article de la revue *Marchons Droit* n°103-104 de 2003, intitulé : « Le Révérend Père Barrielle ». D'autres pères C.P.C.R, tels que les pères Vinson et Barbara, rejoignent plus tard des positions sédévacantistes. Le père Grasset, quant à lui, poursuit de façon indépendante son apostolat, selon l'esprit du père Vallet, partageant son temps entre l'Argentine et la France.

² — SAINT IGNACE DE LOYOLA, dans ses *Exercices spirituels*, donne comme 5^e règle du discernement des esprits : « En temps de désolation, ne jamais faire de changement, mais rester ferme et constant dans les résolutions et déterminations où l'on se trouvait le jour antérieur à cette désolation. » (*Livre de Prières et d'Exercices de l'œuvre de coopération paroissiale du Christ-Roi*, Chabeuil, Wissous, Bieuzy-Lanvaux, 1963, p. 411, 439 p.).

sormais à une résistance organique et naturelle, rendant plus difficile, plus lente, plus harassante leur progression ¹.

Certes, il existe des carences dans l'œuvre de Jean Ousset. D'une part, il a tendance à négliger les possibilités de la propagande politique classique par la diffusion massive d'imprimés et l'organisation de grandes manifestations publiques locales, comme le faisait de 1924 à 1939 la Fédération Nationale Catholique du général de Castelnau. Or, il ne suffit pas de former une poignée d'hommes résolus pour transformer la société, il faut également pouvoir s'appuyer sur un fort courant d'opinion ². Les dirigeants de la Cité Catholique, se rendant sans doute compte de ce point faible, tentent d'y remédier en invitant les membres des cellules à participer au pèlerinage qu'ils organisent à Domrémy et Vaucouleurs, les samedi 3 et dimanche 4 mai 1958, et en les encourageant à rejoindre le cortège traditionnel en hommage à sainte Jeanne d'Arc à Paris, le 11 mai 1958 où les amis de la Cité Catholique défilent en groupe constitué (voir Supplément B au n°91 de *Verbe* de mars 1958). Mais cela reste tardif et insuffisant. D'autre part, on peut reprocher à Jean Ousset son refus de prendre position publiquement pour le « non » au référendum du 28 septembre 1958 organisé par De Gaulle, proposant une nouvelle constitution rejetant explicitement la Royauté politique et sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à travers la déclaration suivante : « La France est une République (...) laïque ». Ce refus de Jean Ousset de donner la moindre consigne de vote traduit une inadéquation entre sa pensée et son action et elle est d'autant moins acceptable que d'autres laïcs catholiques – Pierre Lemaire, de la revue *Paternité-Maternité* et Robert Martel, des Comités de Renaissance Française notamment (voir *Lectures Françaises* n°491 de mars 1998, pp. 23-24) – s'engagèrent alors dans une vigoureuse campagne en vue de faire inscrire les droits de Dieu dans la constitution. Or, ce référendum a conduit les catholiques français ayant voté « oui » à poser un acte d'apostasie – à leur insu bien évidemment, dans l'immense majorité des cas.³

Pourtant, la Cité Catholique possède un mérite qu'on ne peut lui enlever : elle a su transmettre le flambeau contrerévolutionnaire, que Jean Ousset avait reçu à Montalzat, dans sa jeunesse auprès de l'abbé Choulot. Et les réseaux contrerévolutionnaires qu'elle a créés un peu partout dans le

1 — Comme le constate *Nouvelles de Chrétienté* du 3 décembre 1959 : « La situation de la France n'est pas si mauvaise que cela : une élite se lève depuis plusieurs années, qui est doctrinalement équipée, moralement intacte et décidée [...]. »

2 — Il existait déjà une carence de ce point de vue chez les auteurs contre-encyclopédistes, hostiles à la « philosophie des Lumières » du 18^e siècle, comme l'a bien montré Christian LAGRAVE aux 6^e Journées Jean Vaquié, de juillet 2009, dans sa conférence intitulée : « Genèse et Histoire de l'école antilibérale de 1750 à 1815. »

3 — Sur ce référendum, voir l'article de COECILIUS dans *Sous la Bannière* n°141, p. 23 et le supplément au n°96 de *Verbe* de septembre-octobre 1958.

monde jouent un rôle-clef au concile « Vatican II » : beaucoup d'anciens soutiens ecclésiastiques de la Cité Catholique se retrouvent au sein du *Coetus Internationalis Patrum*, Mgr Lefebvre, Mgr Sigaud et Mgr de Castro-Mayer en tête. Un peu plus tard, un certain nombre d'anciens aident à la création de centres de résistance à la subversion liturgique autour de plusieurs prêtres catholiques fidèles, avant même que n'existe et ne se développe la Fraternité Saint Pie X, fondée en 1970. Plus tard, celle-ci reçoit leur soutien dans la création de ses chapelles et prieurés : ainsi, en Suisse, dans le Valais, M^e Lovey, Chevalier de Notre-Dame et ancien de la Cité Catholique, permet à Mgr Lefebvre d'installer son séminaire à Écône. En outre, la méthode de travail développée par Jean Ousset – études doctrinales au sein de petits groupes – est reprise par le Mouvement de la Jeunesse Catholique de France à partir du début des années 1970 et par l'Institut Civitas à partir de la fin des années 1990.

Pour terminer, voici quelques lignes du R.P. Calmel, à propos de la Cité Catholique :

Je demeurai fort longtemps étranger aux questions de la cité et de la politique. J'aimais la fête du Christ-Roi mais j'étais loin d'en saisir toute la portée. A l'université catholique où j'étudiais la philosophie, il était souvent question, parmi les élèves, de Charles Maurras et surtout d'Emmanuel Mounier. Je ne lisais ni l'un ni l'autre. J'étais absorbé, enthousiasmé par la *Somme Théologique* et les ouvrages de Maritain. Je n'avais pas encore découvert les travaux exégétiques du père Lagrange. C'est seulement lorsque je commençai le ministère apostolique, lorsque j'annonçai l'Évangile à des chrétiens chargés d'une famille et d'un métier, enfermés et même souvent encasernés dans une certaine organisation sociale, c'est alors que je commençai de saisir l'importance et le rôle, pour le salut des âmes ou pour leur engourdissement et leur mort, des choses de la vie publique ; c'est alors que je fus conduit à me demander s'il existait en ces matières une doctrine assurée et je découvris avec une immense joie l'enseignement social et politique des souverains pontifes. Je m'excuse de m'être mis en avant. Du reste, bien des clercs doivent avoir fait une expérience assez semblable à celle que j'indique. J'ai voulu simplement indiquer que le souci, la charge apostolique, loin de rendre indifférents à une certaine formation civique, conduit à la désirer et à la rechercher ¹.

¹ — *A propos de la Cité Catholique. Note sur les rapports entre les clercs et les laïcs, Itinéraires* n° 63 de mai 1962, p. 9 et 10. Ce texte est révélateur de la grave carence de la formation des clercs et des religieux dans le domaine de la doctrine politique et sociale catholique et de ses conséquences prudentielles immédiates.

Bibliographie indicative

Documents écrits sur Jean Ousset et la Cité Catholique

Arnaud de LASSUS, *In memoriam Jean Ousset*, Action Familiale et Scolaire, n° 113 de juin 1994.

R.P. J.-J. MARZIAC (Missionnaire d'Afrique) : « Le mécontentement de certains évêques français à l'égard de S.E. Mgr Lefebvre n'a-t-il pas commencé en 1959 à Dakar avec l'affaire de la Cité Catholique ? » dans *Des évêques français contre Mgr Lefebvre*, Escuroles, Fideliter, 1989, p. 132-157, 157 p.

Raphaëlle de NEUVILLE, *Jean Ousset et la Cité Catholique*, Bouère, DMM., 1998, 298 p. (Nous mettons en garde contre les jugements de cet auteur sur Mgr Lefebvre.)

Documents sonores sur Jean Ousset et la Cité Catholique

Conférences prononcées par M. Robert DAVION sur « L'expérience de la Cité Catholique » à la session de Couloutre de l'Institut Civitas, *Pour une Cité Catholique*, de juillet-août 1999 : 2 cassettes.

Conférences prononcées par M. Maurice MUEL sur la Cité Catholique, au couvent dominicain de La Haye-aux-Bonshommes d'Avrillé : avril 1993 (3 cassettes) et août 1994 (2 cassettes).

Documents publiés par la Cité Catholique

Collection de *Verbe*, publication mensuelle, et notamment le supplément au n° 70 et tiré à part n° 96. Cette dernière plaquette de présentation de *Verbe* et de la Cité Catholique existe aussi en langues espagnole et anglaise.

La Famille, Paris, La Cité Catholique, 1959, 339 p. Réédition revue et augmentée des numéros 20 à 37 de *Verbe*, ouvrage revêtu de l'imprimatur.

Jean OUSSET, *Pour qu'il règne*, Paris, La Cité Catholique, 1959, 920 p., édition revue et augmentée des numéros 50 à 88 de *Verbe*, ouvrage revêtu de l'imprimatur, et tiré à 4600 exemplaires. Lettres-préfaces de Mgr Lefebvre, archevêque de Dakar, de Mgr Marmottin, archevêque de Reims, et de Jean Le Cour Grandmaison ¹. Depuis 1959, cet ouvrage a été réédité cinq fois : en 1960, 1962, 1966, 1970 et 1986. L'édition de 1970 ne présente que 458 p. et seulement trois parties ; elle intègre en revanche un développe-

1 — En 1958, une première publication avait eu lieu, en deux volumes.

ment du chapitre intitulé « Clercs et laïcs ». La dernière édition (Bouère, DMM., 680 p.) reproduit intégralement les trois premières parties de l'édition de 1959 ; la quatrième partie de celle-ci, qui concerne la Cité Catholique en tant qu'œuvre, a été remplacée par un autre texte, très contestable, de Jean OUSSET déjà publié par ailleurs : *Pagaille dans l'Église ou mystère de la Croix*.

Jean OUSSET, *Le Marxisme-Léninisme*, Québec, La Cité Catholique, 1960, 417 p., édition revue et augmentée des numéros 90 à 94 de *Verbe*, ouvrage revêtu de l'imprimatur. Préfaces du cardinal Tien, administrateur apostolique de Taipei – Chine nationaliste – et de Mgr Bucko, archevêque de Leucade, visiteur apostolique des catholiques ukrainiens en Europe occidentale, nouvelle édition entièrement refondue avec mise à jour du phénomène révolutionnaire publiée sous le titre *Marxisme et Révolution*, Paris, Montalza, 1970, 283 p., réédition en 1992, Paris, CLC, 289 p.

Jean OUSSET, *Pour une doctrine catholique de l'action politique et sociale*, Paris, La Cité Catholique, 1961, 213 p., collection « Enseignements de la Cité Catholique » ; tiré à part des numéros 95 à 103 de *Verbe* ; nouvelle édition entièrement refondue, publiée sous le titre *L'Action*, Paris, Office international des œuvres de formation civique et d'action culturelle selon le droit naturel et chrétien, 1968, 272 p.

Jean OUSSET et Michel CREUZET, *Le Travail*, Québec, La Cité Catholique, 1962, 395 p., réédition revue et augmentée des numéros 9 à 16 de *Verbe*, ouvrage revêtu de l'imprimatur.

La Cité Catholique a publié d'autres études spécifiques, sous forme de fascicules brochés ou de numéros de *Verbe* à acquérir séparément. Les plus importants sont :

- *Introduction à la politique*, brochage des numéros 107 à 120 de *Verbe*, avec une reprise des numéros 4 à 8 de *Verbe* et du livre *Au commencement*.

- *Les Corps intermédiaires*, numéros 44 à 49 de *Verbe*. Cette étude connaît une nouvelle parution entièrement refondue et complétée, conservant le même titre, écrite par Michel Creuzet et publiée à Martigny, en Suisse, par les Éditions des Cercles Saint Joseph, d'abord sous la forme de trois plaquettes séparées en 1963 (la première de ces plaquette est la dernière publication de la Cité Catholique), puis réunies en un seul ouvrage de 206 p. en 1964.

- *Patrie-Nation-État*, numéros 124 à 126, 132 et 133 de *Verbe*. Cette étude connaît une nouvelle parution sous forme d'un ouvrage du même titre de 159 p., publié en 1965 aux éditions Montalza, réédité en 1971, puis en 1977 dans une version révisée, sous le titre peu explicite de *A la semelle de nos souliers* – en référence à la phrase de Danton : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ».

- *Le Beau*, numéros 38 à 40 de *Verbe*.

- *La Paysannerie*, reprise de l'appendice à la première édition de l'ouvrage *Le Travail, Verbe* n°104.
- *Le Libéralisme, Verbe* n°128.

Autres documents

« Un entretien avec M. Jean Ousset (Paris, 25 janvier 1968) », dans Gérard GALLIENNE, *Architecture de la Cité Catholique, Étude d'un Mouvement Catholique Contre-Révolutionnaire*, Université de Bordeaux, Institut d'Études Politiques, année 1967-1968, 163 p., pp. 6-18.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !